LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta **Depuis 1928**

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 40 | Mercredi, le 22 décembre 1982 | 16 pages 0.50

Au Salvador

Répression, massacre, torture et assasinat

Le Franco... "La vérité au Salvador c'est qu'à tous les jours il y a de la répression, des massacres, de la torture et des assassinats". Ainsi s'exprimait le révérend père Trinidad Jesus Nicta, curé de paroisse au Salvador, de passage à Edmonton.

Selon ce prêtre de l'Eglise catholique les droits et libertés des Salvadoriens sont systématiquement violés par le gouvernement militaire qui cherche à supprimer toute opposition au régime actuel en faisant adopter des lois qui limitent sérieusement les droits et libertés du peuple.

Le gouvernement va même jusqu'à payer les gens qui dénoncent ceux qui luttent contre cette dictature. Evidemment il y a plein d'innocents qui se font dénoncer pour la valeur de quelques pièces d'argent qui comptent pour beaucoup dans un pays où la masse est pauvre.

Le curé Nicto nous avouait que même dans sa paroisse il y a division et les membres d'une même famille, père et frère, frère et frère, se trouvent en opposition, d'un appuyant le régime militaire l'autre pas. Les déchirements que cela cause sont des plus pénibles.

Récemment l'Archevêque Damas qui a remplacé Monseigneur Romero, assassiné en plein milieu d'une messe qu'il célébrait, a dénoncé le massacre de 300 Salvadoriens, tous des civiles, tués par les forces militaires et



Le Révérend Père Trinidad Jésus Nicta du Salvador: "Les droits et libertés des Salvadoriens sont systématiquement violés...".

paramilitaires.

Le peuple cherche à se défaire de ce joug qui lui est imposé et, dans l'espoir d'y arriver un jour, appuie le Front démocratique révolutionnaire (FDR) et le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN). L'armée a bien essayé d'anéantir les mouvements populaires, mais la résistance du peuple, assise sur une décision ferme de vaincre un jour, a repoussé les efforts assidus de plus de 9,000 militaires. Déjà, le tiers du territoire national est sous le contrôle des mouvements populaires.

Toujours selon le père Nicto, le gouvernement des Etats-Unis appuie le gouvernement militaire du Salvador car il craint la perte de contrôle qu'il a actuellement sur l'Amérique centrale. D'une part, l'Amérique Centrale est un territoire stratégique tant du point de vu militaire que commercial. L'Amérique centrale fait le lien entre le sud et le nord des Amériques. D'autre part, il existe dans les pays de l'Amérique centrale des ressources encore inexploitées, telle le pétrole. Il n'est pas surprennant donc de voir jusqu'à quel point les Etats-Unis protègent leurs intérêts et ceux des compagnies américaines internationales dans ce coin du globe et cela, pour le moment, au détriment des peuples du Salvador et de Guatémala.

La révolution populaire s'annonce au Salvador et au dire du Père Nicto elle sera sanglante. La révolution tranquille, sans armes, même par la voie de la démocratie est impossible. C'est par les armes seulement que sera libéré le peuple du Salvador en quête de liberté et de droits humains.

Les évêques canadiens, à l'occasion du 2e anniversaire de l'assassinat de Mgr. Romero, écrivaient: "Aujourd'hui même, au milieu de ce brutal conflit et du génocide possible, des signes d'espérance et de vie nouvelle sont perceptibles. Ils sont présents dans la vie même de tous ces Salvadoriens qui se sont engagés dans la lutte pour la justice, la libération et les droits humains, basés sur la miséricorde et l'amour. Comme leurs frères et soeurs du Nicaragua, ils ont consacré leur vie à la construction d'une société nouvelle".



M. Jean Bouchard, un appui aux Comités de parents pour l'éducation française.

L'ACFA embauche un agent de développement en éducation

Le directeur général de l'Association canadienne-française de l'Alberta, M. Georges Lalonde, annonce la nomination de M. Jean Bouchard au poste d'agent de développement en éducation.

Bachelier en éducation physique et diplômé en sciences humaines, M. Bouchard a évolué principalement dans le domaine de l'éducation depuis 1977.

M. Bouchard a été embauché par l'A.C.F.A. dans le cadre du projet fédéral-provincial "Annexe F". Il agira comme consultant auprès des groupes de parents, de la population franco-albertaine en général, des conseils scolaires et des administrateurs, de même qu'avec les différentes agences qui s'occupent d'éducation afin d'examiner les possibilités d'offrir aux francophones de la province des programmes de français qui répondent de façon plus adéquate à leurs besoins.

Plus spécifiquement, le travail de M. Bouchard consistera à aider les comités de parents à formuler des objectifs réalistes et à établir des stratégies efficaces dans le but d'améliorer l'éducation en langue française. A cette fin, il devra se familiariser avec les besoins en éducation de la population franco-albertaine et travailler en collaboration avec les conseils scolaires, les enseignants, les administrateurs scolaires, etc.

La FFHQ formule de sérieuses réserves face au rapport Applebaum-Hébert

Ottawa -- Mme Jeannine Séguin, présidente de la Fédération des Francophones hors Québec, a exprimé aujourd'hui de sérieuses réserves face à certaines des recommandations du comité d'étude de la politique culturelle fédérale traitant du rôle de la société Radio-Canada, de l'O.N.F. et du Conseil des Arts du Canada.

"Bien que plus de vingt-cinq organismes francophones hors Québec aient présenté un mémoire et malgré les intentions énoncées dans le premier chapitre de son mémoire, le comité Applebaum-Hébert n'a pas trouvé le moyen de faire une seule recommandation qui vise spécifiquement le développement culturel des communautés francophones hors Québec" a déclaré Mme Séguin. Elle a dit espérer que le comité Austin, chargé d'étudier les recommandations du rapport Applebaum-Hébert et de faire rapport au Cabinet fédéral, tiendra davantage compte de la réalité culturelle des communauté francophones hors Québec.

Tout orienté vers la créativité et les artistes, le comité Applebaum-Hébert n'en dévie par moins vers l'institutionnel ce qui serait, selon l'avis même de l'un de ses membres, M. Guy Robert, "fortement risquer de favoriser plus de bureaucratie, plus de centralisation et même plus de mandarinat". "Cette tendance à la centralisation jouera contre les régions et contre les minorités francophones hors Québec" a soutenu Mme Séguin.

Le comité propose également de dépouiller la société Radio-Canada de son service de production et de limiter l'O.N.F. à faire de la recherche avancée et de la formation artistique et scientifique. "Priver Radio-Canada et l'O.N.F. de leur rôle de production aura pour effet de tuer dans l'oeuf la programmation locale et l'expression artistique régionale que réclament à grands cris les communautés francophones hors Québec" a affirmé Mme Séguin.

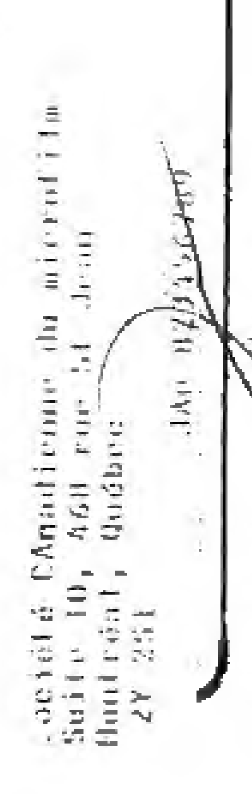
"La création artistique et culturelle qui commence à percer dans plusieurs communautés francophones hors Québec, non seulement en Acadie et en Ontario, mais également dans l'Ouest, en sera grandement compromise", a-t-elle déclaré.

Selon Mme Séguin la critique de Mme Joy Cohnstaedt, membre du comité, est tout-à-fait pertinente lorsqu'elle dit que "le Rapport passe pourtant sous silence l'effet de la technologie sur la culture dans les petites

voir

RAPPORT

page 2





Vos intérêts économiques

Des coopératives de chez-nous donnent un coup de main à des gens du Nigaragua [suite]

Quand l'ACDI a lancé, il y a un an, un programme de collaboration entre partenaires coopératifs pour appuyer les initiatives de développement entreprises conjointement par des coopératives du Québec et du tiers monde, l'appui du CCQ a pris une nouvelle forme. Depuis 1981, par l'intermédiaire du CCQ, la Coopérative agricole de la Côte-Sud du Québec est jumelée à la COVISAMA (Coopérativa de Vivienda de San Marcos) et à ses coopératives satellites.

Dans le cadre de son jumelage à la COVISAMA, la Coopérative de la Côte-Sud se rend disponible à la COVISAMA pour échanger de l'information, évaluer des projets, et, éventuellement recevoir des stagiaires. Ses sociétaires sont d'autant plus enthousiastes que cette expérience ravive leur conscience coopérative et leur rappelle l'esprit et les circonstances qui ont été à l'origine de leur propre coopérative en 1966.

La Coopérative Agricole:

La coopérative agricole d'Oche de agua, née de la COVISAMA, existe depuis deux ans et les sociétaires sont maintenant propriétaires d'une terre de 311 acres (126 hectares) qu'ils exploitent en commun avec des moyens mécanisés.

A court terme, la coopérative voulait assurer une alimentation plus saine à la population et un revenu plus élevé aux chefs de famille. La grande majorité des paysans ont l'habitude de se déplacer pour travailler dans les haciendas des villages voisins. La coopérative est de plus en plus en mesure de donner du travail aux paysans dans leur propre localité. Dans le moment, elle emploie une vingtaine de personnes et espère bientôt porter ce nombre à 50 ou 60. Par ailleurs tous les membres de la coopérative donnent bénévolement de leur temps pour travailler la terre.

Au début, les membres utilisaient la coopérative un peu comme une banque qui prêtait des semences et achetait les récoltes. Ils sont maintenant passés d'un travail individualiste à un travail de groupe réellement coopératif. Ils ont réussi à améliorer les conditions de vie de leurs familles et celles des communautés voisines. Avec la mise sur pied de la coopérative, ils disposent maintenant d'une approvisionnement constant de riz, haricot, maïs, blé, viande et lait. Le lait en particulier a amené une amélioration sensible de l'état de santé des enfants. Grâce à la construction de deux silos, ils peuvent maintenant conserver leur grains tout au long de l'année évitant ainsi de payer le double du prix durant l'été.

Afin de varier leur alimentation, ils envisagent de développer un peu plus la culture des légumes. C'est maintenant possible grâce à l'eau potable disponible dans le village. Avec l'aide d'un organisme gouvernemental de leur pays créé pour promouvoir le coopératisme, les sociétaires ont pu se familiariser avec l'histoire, les principes et la gestion des coopératives.

Consommation:

La coop de consommation, fondée il y a deux ans, est en pleine opération et fonctionne maintenant sans appui financier extérieur. Elle ne vend pas à crédit et oblige le client à payer comptant, apprenant ainsi à ses membres à être judicieux et à épargner. Plus de 170 articles sont disponibles. Certains produits jugés essentiels pour les enfants, par exemple, le lait et le beurre, sont vendus au prix coûtant, tandis qu'une marge de profit est prise sur les autres produits.

Quoique insuffisante pour répondre à la demande, la production de grains de base de la coopérative agricole est commercialisée par la coopérative de consommation.

Tous les intermédiaires ont été éliminés et il est maintenant possible de stocker des produits. Ainsi l'huile à cuisson et le sucre étaient à un moment très rares. Comme la coopérative avait prévu cette situation et stocké des quantités suffisantes de ces denrées, les membres n'ont pas eu à souffrir de leur pénurie.



RAPPORT suite de la page 1

localités et les régions peu habitées, comme sur la diversité culturelle: il ignore en outre les répercussions politiques d'une continuité "locale", "régionale", "nationale", ou la nécessité de surmonter des obstacles politiques, économiques et sociaux pour accroître les chances des productions locales des Francophones hors Québec et celles des Anglophones en dehors de Toronto". "La Société Radio-Canada et l'O.N.F. doivent maintenir, poursuivre et accentuer leur rôle de production en région afin de permettre aux minorités francophones hors Québec d'exprimer leur réalité culturelle" a ajouté la présidente de la F.F.H.Q.

Le Conseil des Arts du Canada devient, selon les recommandations du comité, une institution axée vers le professionalisme et l'élitisme qui aura tôt fait, selon Mme Séguin, d'être paralysée par une bureaucratie trop lourde, ce qui n'annonce rien de bien prometteur. "On se retrouvera avec une structure imposante qui investira au niveau d'une élite mais qui fournira très peu de soutien au développement culturel des communautés, et en particulier des communautés francophones hors Québec" de dire Mme Séguin.

"Il faut donc que le comité du Cabinet présidé par le sénateur Austin, qui doit assurer un suivi au rapport Applebaum-Hébert, consulte les organismes francophones hors Québec pour mieux connaître leurs besoins culturels et qu'il propose des mécanismes pour développer le potentiel culturel et artistique des Francophones hors Québec" a conclu Mme Séguin.

MON CHER JÉSUS, C'EST À TON TOUR...

[S.O.P.]— Parler d'amour en se référant à Jésus au moment où l'on s'apprête à célébrer sa naissance par une Fête que la chrétienté se souhaite JOYEUSE en écho à travers les siècles et cela depuis deux millénaires: voilà quand même un événement qui échappe d'autant plus à la logique humaine, qu'il fut, est, et sera toujours d'une actualité présente, à caractère aussi contemporain qu'auparavant. On l'a chanté, on le rechante: IL EST NÉ LE DIVIN ENFANT...

Un bébé naît dans une étable et aussitôt un courant de joie et d'allégresse s'établit et se répercute de génération en génération. On l'a chanté et on le rechante: NOUVELLE AGRÉABLE...

Le nouveau-né émet ses premiers cris que déjà le besoin de fraternisation entre les humains se fait profondément sentir. On l'a chanté, on le rechante: ÇA BERGERS RASSEMBLONS-NOUS...

Une étoile brillante se lève-t-elle à l'horizon, que des rois, accourant d'orient en occident, laissent tomber leur orgueilleuse quête de puissance pour venir s'incliner devant la magnificence d'un sourire d'enfants s'irradiant à l'étendue de la terre entière. On l'a chanté, on le rechante et on le rechantera pour les siècles et les siècles: GLOIRE À DIEU AU PLUS HAUT DES CIEUX... ET PAIX SUR LA TERRE AUX PERSONNES DE BONNE VOLONTÉ. JOYEUX NOËL

Alain Vaillancourt

Concours Aurèle Séguin

La Fédération culturelle des Canadiens français est heureuse d'inviter les AUTEURS-COMPOSITEURS-INTERPRETES et les AUTEURS-COMPOSITEURS à soumettre leurs oeuvres inédites à la deuxième édition du Concours AURELE-SEGUIN.

Le Concours AURELE-SEGUIN est lancé pour stimuler la création d'oeuvres et la promotion chez les AUTEURS-COMPOSITEURS-INTERPRETES et les AUTEURS-COMPOSITEURS non professionnel (le)s de la relève francophone d'origine canadienne de l'extérieur du Québec et résidant au Canada hors-Québec.

Une bourse de 1,000$ dans chacune des deux (2) catégories est offerte, en collaboration avec le Conseil de la Vie française en Amérique.

La F.C.C.F. acceptera les candidatures jusqu'au 15 février 1983.

Veuillez communiquer avec le bureau national de la F.C.C.F. ou avec votre association culturelle provinciale afin de vous procurer les règlements et la formule d'inscription du Concours AURELE-SEGUIN 1982-1983.

En Alberta:

Commission culturelle de l'ACFA
10008 - 109e rue
Edmonton, Alta.
T5J 1M4
[tél: 423-1680]

"Meilleurs Voeux de la Société Franco-Canadienne de Calgary, régionale de l'ACFA à Calgary à l'occasion du Temps des Fêtes 1982.

La Société Franco-Canadienne de Calgary remercie tous les délégués au dernier conseil général de l'ACFA des 4 et 5 décembre 1982 de la marque de confiance qu'ils leur ont exprimé en leur réaffirmant le statut de conseil régional ACFA à Calgary - ainsi que leur enthousiasme face à l'incorporation prochaine de la nouvelle régionale à Calgary: "La Société Franco-Canadienne de Calgary toujours et encore la régionale de l'ACFA à Calgary".

Merci de votre collaboration et tous nos voeux.

Françoise Sigur
Coordonnatrice

A St-Paul

Célébration de la fête de l'Immaculée Conception

Jules Van Brabant

A l'invitation publique des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée, un très grand nombre de fidèles de toute part se rendirent à St-Albert pour participer à l'impressionnante cérémonie, du renouvellement des voeux de religion, de pauvreté, chasteté et obéissance des frères: Ralph Bertram, Kevin Vestby et John Croten qui firent leurs premiers voeux d'un an; Thaddeux Novak et Peter Doherty, qui renouvellèrent leurs voeux pour une autre période d'un an; et finalement Garry LaBoucane qui fit sa profession perpétuelle. L'Eglise paroissiale de St-Albert (tout récemment re-décorée et re-peinturée) était la scène de ces touchantes cérémonies religieuses.

C'est par une procession solennelle à 19h30 que débuta cet office religieux. Une centaine de pères oblats, tous revêtus de chasubles et d'étoles blanches, entrèrent deux par deux par l'allée centrale. Ils étaient suivis du célébrant le Rév. P. Maurice Joly, Provincial des Oblats des provinces Alberta-Saskatchewan. Comme assistants immédiats il avait ses confrères dans le sacerdoce, le Rév. P. Jean Porte, Provincial de la province oblate du Mackenzie et le Rév. P. Al Noonan, Provincial de la province oblate de St-Paul Colombie Anglaise.

C'est après la Célébration de la Parole que les six candidats furent appelés pour prononcer publiquement leurs voeux de religion devant leur supérieur respectif. Le spectacle était très émouvant de voir ces jeunes hommes venirent l'un après l'autre exprimer d'une voix forte et claire, les voeux de leur profession religieuse.

Leurs nombreux confrères, leurs parents, leurs amis et la foule exprimèrent par de forts applaudissements leur intention unifiée et leurs meilleurs souhaits dans les décisions qu'ils venaient de professer Le Rév. P. Joseph Blatz, dans une homélie des plus appropriée, résuma, à qui ne peut mieux, les sentiments d'amour que Dieu comblait ses APPELES DANS LA VIE RELIGIEUSE, ET LE BONHEUR DE TOUT SON PEUPLE de pouvoir participer à ce GRAND AMOUR PATERNEL.

Après le chant des litanies des saints tous les membres de la famille oblate renouvellèrent à l'unisson leurs voeux de religion et leur obéissance aux règles de leur congrégation. Pour conclure cette partie de la cérémonie tous se joingnirent pour chanter avec enthousiasme le salut traditionel des Oblats à Marie Immaculée par le "Salve Regina".

Tous les prêtres présents qui étaient vêtus des ornements sacerdotaux s'unirent au célébrant, dans un grand demi cercle, pour concélébrer l'Eucharistie. Après la consécration l'assistance fut invitée à communier sous les deux espèces du pain et du vin.

Au cours de ces grandioses cérémonies des chants très appropriés furent exécutés par la Schola à qui la foule s'est jointe librement et spontanément, à la suggestion du dynamique directeur.

Après la bénédiction finale tous prirent part à la sortie processionnelle et à des souhaits personnels aux nouveaux profès.

Les anciens et les amis du Collège St-Jean, qui avaient été invités tout spécialement pour cette cérémonie et pour une réunion spéciale se rendirent au "Centre Grandin" pour rencontrer leurs anciens confrères de classe qu'ils avaient cotoyés dans le temps. Ces rencontres, comme étudiants, pour plusieurs dataient de 50 ans et plus.

Tout en trinquant avec un bon "punch", gracieusété des bons pères oblats, et mélange conçu par le père Antonio, ce fut une joie générale ressentie par tous de rencontrer des amis de jeunesses qui étaient heureux de relater leurs exploits d'antan et de ces inoubliables années passées ensemble à St-Jean. Ca fait vraiment du bien au coeur de se frotter encore les coudes après tant d'années de séparation.

L'Abbé Camille Dozois nous expliqua très brièvement où en étaient rendues les causes de béatification et de canonisation de Mgr. Vital Grandin et du frère Antoine Kowalczyk. Serais-ce possible de penser que leur béatification pourrait être divulgée par Notre Très Saint Père Le Pape lors de sa visite au Canada en 1984? Quelle joie ce serait si ce souhait se réaliserait. Prions avec confiance. "Rien n'est impossible à Dieu" disait l'Ange Gabriel à Marie qui devait devenir la mère de Jésus.

M. Guy Pariseau nous expliqua que des plans étaient présentement à être élaborés pour fêter le 75e anniversaire du Collège St-Jean, qui soit dit en passant coïncide avec le 75e anniversaire de la fondation de l'Université de l'Alberta.

Un chant thème avec musique est déjà ébauché. Michel Landry, musicien, Albert LaFrance, directeur de chorale et Guy Pariseau, poète narrateur, tous des talents locaux d'Edmonton, sont à l'oeuvre sur cette création. Ces célébrations auront lieu à la fin de mars 1983. Faut faire vite, le temps est très court!!! Guy nous a laissé entendre que la population en attendra parler sous-peu par les médias qui sont à sa disponibilité.

On s'amuse bien à l'âge d'or

Vendredi le 10 décembre 1982 les citoyens de St-Paul membres du Club d'Age d'Or, se rencontrèrent à leur Centre, pour la partie de plaisir traditionnelle du temps des fêtes.

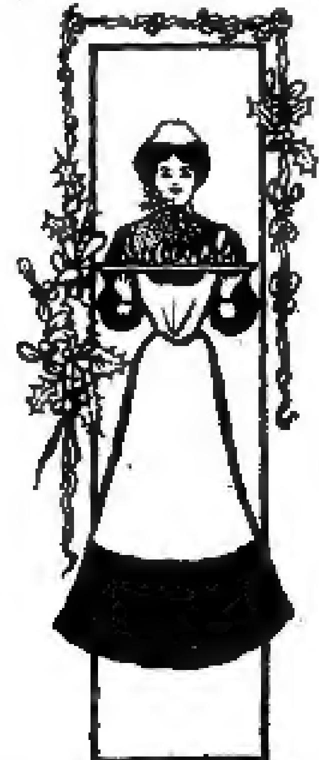
Les célébrations débutèrent à 17 h par un cocktail et des rencontres amicales.

A 18 h il y avait déjà une belle détente qui régnait, et tout le monde jasait entre eux, démontrant une camaraderie des plus cordiale. Le souper, style libre service, fut servi pour les quelques deux cent convives, par "Little Pete's Catering". De très nombreux mets délicieusement préparés faisaient partie d'un menu qui fut des plus apprécié. A la fin du repas le président du Club d'Age d'Or, M. Henry Boorse, distribua des feuillets de chants de Noël. Ensuite il nous accompagna au piano avec brio. Tous ont participé avec entrain en faisant même un peu de polyphonie.

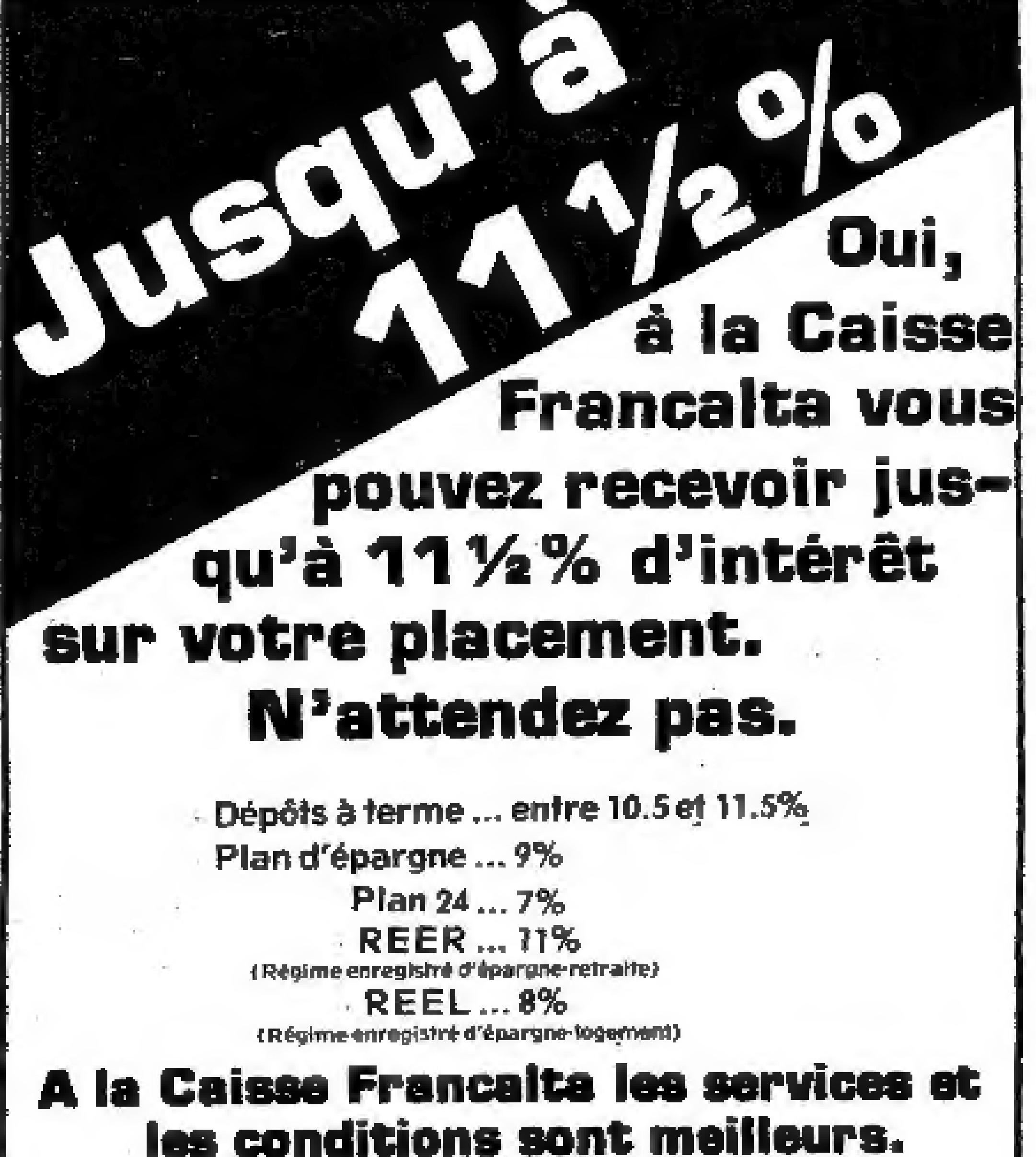
Après ce régal de chant on rangea les tables et la salle fut apprêtée pour la danse. Les danses à l'allure assez posées furent bien patronnées par la majorité de ces têtes grises (je réfère aux hommes bien entendu), accompagnées de pas trop jeunes poulettes. Il y avait encore beaucoup de rythme dans les pieds de ces sexagénaires.

Un orchestre de 6 musiciens, "old timers" eux aussi, venu de Lloydminster, su tenir nos "jeunes" sur le plancher quasi sans répits.

Tout se termina à une heure bien raisonnable naturellement. Donc aurevoir et à l'an prochain...si pas avant.







EDITORIAL

Droits scolaires: l'ACFA ira-t-elle en cour?

Tout dernièrement l'Association Canadienne-française de l'Ontario [ACFO] annonçait son intention de porter devant les tribunaux, très tôt dans la nouvelle année, la question des droits scolaires des Franco-Ontariens. Est-ce que l'Association Canadienne-française de l'Alberta [ACFA] fera pareillement?

Certains gens argumentent qu'il vaut mieux laisser l'ACFO faire les tests juridiques en Ontario puisque les chances de succès sont meilleures là qu'ailleurs. D'autres argumentent que non, alléguant que les précédents ainsi établis en Ontario pourraient jouer contre la francophonie albertaine.

C'est évidemment l'article 23 de la nouvelle Charte des droits qui doit être précisée par notre système judiciaire.

La première question d'importance capitale pour les francophones en situation minoritaire c'est celle du "nombre suffisant". L'article 23 donne comme critère pour obtenir le droit à l'éducation en français que le nombre des enfants soit "suffisant pour justifier" l'attribution de fonds publics.

De faire décider de cette question épineuse du nombre suffisant par une cour ontarienne risque de créer un précédent malheureux pour les francophones des autres provinces qui sont beaucoup moins nombreux qu'en Ontario. Le Nouveau Brunswick demeure indemne puisque cette province est maintenant officiellement bilingue et que le droit à l'éducation en français ou en anglais n'est pas rataché aux nombres suffisants.

Si les tribunaux de l'Ontario fixent un nombre qui dans cette province peut avoir l'air raisonnable, ce même nombre peut-être beaucoup trop élevé ailleurs. S'il faut vingt élèves par année scolaire pour rencontrer ce critère de nombre suffisant, on aura pas beaucoup d'école française dans certaines provinces telles l'Alberta, la Colombie et la Saskatchewan.

La question qui se pose aussi c'est à savoir si le nombre suffisant pourra être différent d'une province à l'autre. La Charte des droits s'applique partout au Canada. Mais devra s'appliquer également sans préjudice nul part. Il faudra donc que la question du nombre suffisant soit décidée en tenant compte de la situation à travers le pays.

Pourrait-on aller au Québec chercher les meilleurs exemples d'un droit à l'éducation accordé à la minorité officielle de façon fort généreuse? Car nous savons, par exemple, qu'une école dans un petit village au Québec offre une éducation en anglais aux enfants de la minorité anglophone de la première à la douzième année inclusivement. Cette école reçoit cette année 17 élèves. Les parents anglophones ont demandé et obtenu une école anglaise pour leurs enfants. Dix-sept élèves de la première à la douzième année, ce n'est pas beaucoup. Si seulement on pouvait en faire autant dans l'ouest pour la francophonie.

Il serait donc peut-être plus sage de poursuivre la question du nombre suffisant devant les tribunaux d'une province où la francophonie est la moins nombreuse; à Terre Neuve par exemple, à l'Ile du Prince Edouard ou encore en Saskatchewan.

En plus, que veut dire l'expression "établissements d'enseignement" que l'on retrouve à l'article 23 [3] [b] de la Charte des droits. Est-ce un édifice séparé et distinct où tout l'enseignement se fait en français? Pourrait-on même souhaiter que l'on puisse y comprendre un Conseil scolaire homogène?

Autant de questions et plus encore qu'auront à répondre les tribunaux ici et là à travers le pays. A l'instar de l'ACFO, il faut que l'ACFA, le seul organisme capable de représenter et de défendre les droits de tous les franco-Albertains, étudie sérieusement tout ce dossier, aille chercher des avis juridiques et autres pour enfin tracer son plan d'action dans ce domaine.

L'ACFO pense avoir besoin de $250,000 à $300,000 pour poursuivre à sa condition son dossier éducation française. Les argents nécessaires sont disponibles au Secrétariat d'Etat et au Ministère de la Justice du gouvernement canadien. Ces deux départements ont déjà accordé des sommes substantielles à des individus et à des organismes, tant anglophones que francophones, pour poursuivre en justice des droits linguistiques. A nous d'agir.

Paul Denis

Lettres ouvertes

Corrections

M. le rédacteur,

La présente vient corriger quelques erreurs dans votre reportage "Moments importants de la réunion du Conseil général de l'ACFA" Le Franco, 8 décembre, page 5.

Votre reporteur a écrit:

"Un recherchiste a fait une tournée en Alberta afin d'aider le Comité. Le 23 octobre dernier, celui-ci a présenté plusieurs recommandations. En particulier, il demandait que l'autonomie complète de chaque Carrefour régional soit acceptée et que Le Carrefour central d'Edmonton soit aboli en tant que centre de la compagnie."

Ces recommandations ne sont pas celles du recherchiste mais du Comité ad hoc de l'ACFA provinciale responsable de l'étude des Carrefours régionaux.

Le recherchiste a proposé deux options suite à son étude au niveau provincial. Bien que son rapport soit gardé confidentiel, la lecture de ses recommandations a été faite aux membres du Conseil général et les deux options proposées sont les suivantes:

Option A:

"Une seule administration pour tout le réseau des magasins Carrefour de la province de l'Alberta".

(Cette recommandation représente une forte centralisation où les Carrefours régionaux relèveraient directement du Carrefour d'Edmonton plutôt que des Régionales de l'ACFA).

Option B:

"Dans les grandes lignes, on conservera la structure actuelle avec (certaines) améliorations".
(Cette recommandation appuie la centralisation actuelle selon laquelle le Carrefour d'Edmonton est Centre de distribution pour les Carrefours régionaux).

Il est évident que les recommandations de "l'autonomie complète" des régions et l'abolition du Carrefour central d'Edmonton présentées par le Comité ad hoc sont diamétralement opposées aux conclusions tirées par le recherchiste suite à une étude poussée de la question. Par conséquent, la décision du Comité exécutif "d'appuyer la centralisation" pour le réseau Carrefour reflète pleinement les recommandations du recherchiste.

L'article dans Le Franco poursuivait:

"Comme un membre du Conseil général l'a souligné, "la décentralisation empêcherait peut-être d'avoir des Carrefours dans trois grands centres tels qu'Edmonton, Calgary et Rivière-la-Paix"."

Les propos de ce Membre du Conseil général étaient le contraire de ce qui est reporté. La décentralisation aurait comme effets possible la disparition non pas des trois plus gros Carrefours mais bien des six autres Carrefours plus petits qui n'on pas les ressources humaines et financières pour assurer à eux seuls les services du Carrefour régional.

J.L. Dentinger
Président Le Carrefour



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 1 5 0,000 Franco-albertains depuis l'année 1 9 2 8.

Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition-montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacula

Adjointe au montage
Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 1 0008 -1 09 e rue. Edmonton, Alberta, T5 J-1 M4. Téléphone: (4 03) 4 2 3 -5 6 7 2

L'abonnement annuel coûte:

1 an: $ 1 5 .00
2 ans: $ 2 5 .00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1 8 3 1

Tricentenaire des familles Dery

Montréal. Les familles Déry en Amérique fêteront leur tricentenaire en juillet 1983.

Un comité a été formé pour organiser cette fête grandiose. Ce comité est à contacter toutes les familles Déry à travers le Canada et les Etats-Unis pour les faire participer à cette fête unique.

L'ancêtre Nicholas Déry est arrivé à Charlesbourg en 1672. Il venait de France. Il est l'ancêtre de tous les Déry en Amérique. La progéniture des Déry est maintenant nombreuse et répandue à travers tout le Canada.

Le comité organisateur invite les familles Déry à faire parvenir leurs noms, adresses et leur lignée généalogique directe le plus complet possible afin de faciliter cette rencontre en identifiant chaque groupe le plus adéquatement possible. De plus, ces familles recevront un dépliant d'information sur les activités de la fête du Tricentenaire.

Veuillez vous adresser à:

Tricentenaire de la famille Déry Inc.
C.P. 37
Ville d'Anjou, Québec
H1K 4G5

Eau de feu

J'ai bu parc'que je voulais trouver le bonheur,
En délire j'ai croulé dans un vrai malheur.
J'ai bu pour afficher ma sociabilité,
Mes impulsions me poussaient à m'argumenter.
J'ai bu pour me montrer tout au moins élégant,
Mon comportement devint des plus provocant.

J'ai bu dans l'espoir de me faire des amis,
C'est brutal d'avoir fait naître des ennemis.
J'ai bu pour recevoir les bienfaits du sommeil,
Et je me trouve exténué à mon réveil.
J'ai bu pour augmenter ma force et mon courage,
Déception, je suis faible et pris dans une cage.

J'ai bu afin d'me procurer la joie du coeur,
J'en sors démoralisé et saisi de peur.
J'ai bu pour rechercher remède à tous mes maux,
Nombreux et sérieux malaises m'ont pris d'assaut.
J'ai bu pour donner à mes nerfs tranquilité,
Me voilà pris de spasmes des plus agités.

J'ai bu afin d'avoir plus d'confiance en moi-même,
Pris de peur je fléchis sous le poids des dilemmes.
J'ai bu pour pouvoir parler avec plus d'aisance,
Mes propos sont décousus et sans assurance.
J'ai bu pour diminuer mes pressants tracas,
Quel désespoir, j'les croisse, plus qu'à tous mes pas.

J'ai bu pour atteindre une sereine euphorie,
J'entre au sein d'une satanique barbarie.
J'ai bu résolu de faire face à la vie,
Déchaîné je brave la mort que je défie.
Eau de feu sordide ferment de mes malheurs,
Je te fausse compagnie, tu n'es qu'un menteur.

Par Jules Van Brabant

A Edmonton

"Les Fleurs Sauvages" de Jean-Pierre Lefebvre

Par Claude Roberto

Dimanche 12 décembre le ciné-club francophone d'Edmonton a une fois de plus présenté un excellent film canadien-français: "Les Fleurs Sauvages" de Jean-Pierre Lefebvre.

Le scénario, qui prend place au Québec, représente, selon une expression du film, "une simple et courte semaine" dans la vie des cinq membres d'une famille. Qui sont ces personnages? Tout d'abord, Simone, la mère de Michèle, 70 ans, qui vient passer comme chaque été en juillet une semaine à la campagne chez sa fille; ensuite Michèle, 36 ans, qui fait de la poterie alors que Pierre, son second mari, est professeur de photographie. Quant aux deux enfants, Eric, 14 ans, né lors du premier mariage de Michèle, adore la vie de plein air, et Claudia, 10 ans, la fille de Michèle et de Pierre, leur "petit monstre d'amour", est plus artiste et elle aime dessiner. Bref, une famille bien ordinaire.

Le long métrage montre les attitudes des cinq personnages et illustre les relations entre les trois générations. On comprend l'amour qui les rapproche et l'écart qui les sépare puisque chaque génération est différente de la précédente. Un film tiré de la réalité quotidienne et un problème toujours actuel.

Le but de la vie de Simone est de travailler pour les autres. Elle a eu huit enfants car, dit-elle, "dans son temps, on ne se posait pas de questions. C'était naturel et dans l'ordre des choses; les enfants, c'est la vie." Elle résume sa philosophie en ces mots: "Quand on se sent utile, on sent qu'on vit". C'est pourquoi, lorsque Michèle travaille dans son atelier de poterie, vous ne vous étonnerez pas de voir Simone s'appliquer aux soins de la maison.

Michèle ne veut pas être comme sa mère: elle a envie de se "faire plaisir", elle dont le métier artisanal lui permet de s'exprimer. La mère et la fille sont donc différentes mais chacune accepte le caractère de l'autre. Simone est parfois plus forte que Michèle: lorsque Pierre va à Québec avec les enfants, la première idée de Simone est de raccommoder pour aider Michèle. Par contre, à cause de l'éloignement de son mari, celle-ci se sent tout de suite seule et angoissée.

Pierre, le boute-en-train, est à l'aise entre sa belle-mère et sa femme. Bien sûr les enfants font des réflexions très libres et ils n'obéissent pas toujours; mais ils sont pleins de sensibilité et ils ne sont pas de vrais contestataires. Même s'ils choquent leur grand-mère par leurs attitudes, ils sont très attachés à elle.

Une technique spéciale a été utilisée pour marquer la ressemblance ou la différence entre le passé et le présent, la pensée et les mots. Le passé et la pensée sont en effet présentés par des images en noir et blanc. Quand Claudia discute l'ordre de son père qui lui a demandé d'aller chercher un verre de lait, Simone évoque la façon stricte avec laquelle elle obéissait à ses parents et avec laquelle ses enfants lui obéissaient. Sa pensée est communiquée en noir et blanc.

Une scène très réussie, qui montre bien l'écart entre les générations, est celle du pique-nique chez des amis pendant lequel chaque couple explique comment il s'est rencontré. Quand leur tour arrive, Michèle et Pierre racontent leur histoire avec grande émotion et naturel. Mais Simone, très gênée, hésite beaucoup avant de dévoiler une partie de sa vie qu'elle a toujours considérée comme privée.

Même si l'action est tirée de la vie de tous les jours, la poésie et la tendresse, ainsi qu'une pointe d'humour, sont partout présentes dans le film. D'ailleurs, les fleurs sauvages, le titre, ces marguerites, ces lys, ces boutons d'or, comment les expliquer si ce n'est comme un symbole d'amour? Simone en offrait des bouquets à ses enfants lorsqu'ils étaient jeunes parce qu'alors, dit-elle, "on n'avait rien d'autre que des fleurs sauvages". Elle reçoit un tel bouquet dès qu'elle arrive à la campagne chez sa fille et, quant elle part, elle laisse un même bouquet à Michèle.

Il faut aussi noter que Jean-Pierre Lefebvre ne condamne aucune génération. A la fin du film, il fait répéter aux personnages que "rien n'a changé, rien ne change et rien ne changera". C'est au spectateur de former ses propres conclusions sur le problème des relations entre chaque génération. Mais, quelle solution peut-on offrir?

Quelques maladresses parsèment le film: les personnages s'introduisent, au début, d'une façon qui cause des répétitions qui auraient pu facilement être évitées. Certaines expresions de Simone manquent de naturel. Le film peut aussi être critiqué pour sa lenteur et sa longueur (2 h 32). Cependant les scènes les plus lentes sont remplies des images très douces de la campagne et accompagnées de la musique de Raoul Duguay; vous remarquerez que le spectateur se détend et réfléchit. Lefebvre n'en reste par moins l'un des meilleurs cinéastes Canadiens et "Les Fleurs Sauvage" ont par conséquent remporté en 1982 à Cannes le prix Critique Internationale.

Le prochain film du ciné-club francophone d'Edmonton "Rien ne va plus" de Jean-Michel Ribes sera présenté le 23 janvier au Citadel d'Edmonton. A noter qu'il n'est pas nécessaire d'être membre du ciné-club pour voir le film puisque des billets individuels sont vendus avant chaque représentation.

Le rapport Applebaum-Hébert

Les réalités culturelles des communautés canadiennes françaises à l'extérieur du Québec ont été, pour dire le moindre, ignorées dans le rapport du Comité Applebaum-Hébert sur la politique culturelle fédérale.

Dans le but d'améliorer l'accès, pour les Canadiens français ailleurs qu'au Québec, aux différentes structures du gouvernement fédéral dans le domaine culturel, la F.C.C.F. soumettait au Comité Appelbert, en février 1961, une série de recommandations qui furent passées outre, considérant le Québec comme l'unique berceau de la francophonie au Canada.

Quoique le Comité prétende promouvoir les différences régionales canadiennes, il ignore les différences linguistiques et culturelles de ces régions; bref, il refuse d'accepter le fait que les deux groupes de langues officielles au Canada ont une culture bien distincte qui nécessite des méthodes de développement différentes.

En plus de n'offrir aucune garantie d'accès à part entière, pour les Canadiens français hors-Québec aux ressources offertes par le gouvernement fédéral dans le domaine culturel, la recommandation du Comité concernant Radio-Canada verrait, à vrai dire, à l'élimination de toute production d'émission de télévision en français au Canada, exceptions faites des productions québécoises.

Même si les auteurs du rapport font allusion à une emphase sur la créativité, ils discutent plutôt de vente et consommation d'objets d'arts de manière élitiste sans proposer de structures d'accueil à travers le pays pour développer les marchés cibles et ils n'entrevoient aucune modalité de développement culturel communautaire pour assurer l'accès à la créativité pour tous les Canadiens.

Pour ce qui est de la nouvelle orientation du Centre national des arts, la F.C.C.F. est entièrement d'accord avec le principe, en autant que le C.N.A. réalise, une fois pour toute, qu'il existe de nombreuses productions canadiennes françaises dignes d'être présentées dans notre capitale nationale. Le Comité Applebert a étudié la politique fédérale dans le domaine culturel basée sur la premisse d'une culture canadienne uniforme, en ignorant les particularités profondes des deux groupes de langues officielles.

La Fédération culturelle des Canadiens français travaille déjà à l'élaboration d'une politique de développement culturel pour les communautés francophones à l'extérieur du Québec. La F.C.C.F. souhaite, donc, ajouter au travail déjà amorcé par le Comité Applebert en inscrivant, auprès du Comité Austin, un volet distinct pour les communautés franco-canadiennes de langues officielles, en situation minoritaire à travers le Canada.



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Un autre record pour monsieur Gretzky

Beaucoup de gens furent déçus de voir la série de rencontres consécutives avec au moins un point de Wayne Gretzky s'arrêter au nombre de trente. En effet, c'était un peu décevant, mais j'estime qu'il demeure impensable de réaliser l'exploit d'accumuler au moins un point dans chacune des rencontres de la saison.

Vous me direz, avec raison d'ailleurs, que rien ne semble impossible pour ce joueur phénoménal, mais ce type de record ne dépend malheureusement pas seulement de lui. Lors de cette fameuse rencontre à Los Angeles, le 9 décembre dernier, Gretzky a lui-même raté deux ou trois bonnes chances de marquer, mais il aurait tout de même pu s'en sauver si Lumley, Coffey et surtout Anderson avaient fait preuve de plus d'opportunisme.

Sûr, c'est dommage, mais trop de facteurs entrent en ligne de compte quand vient le temps d'établir un tel record: une blessure, une rencontre axée sur la défensive ou ponctuée de nombreuses pénalités, ou plus simplement, de la malchance. Et c'est ce qui est arrivé ce soir-là. Gretzky ne fut pas chanceux et de plus, il faut ajouter que Gary Laskoski, le gardien des Kings fut à son meilleur pour cette rencontre.

Il reste que ce Gretzky est extraordinaire. Il détient présentement 22 records individuels, plus cinq autres records d'équipe. Et si, comme moi, vous pensiez que ses records de l'an dernier ne seraient jamais égalés, j'espère qu'il vous fait ravaler vos paroles. Personnellement, j'ai toujours pensé que Bobby Orr était le meilleur joueur à avoir évoluer sur une paire de patins. Et si, aujourd'hui, j'essaie de comparer ces deux joueurs, je me retrouve devant une tâche assez difficile. Pour les confronter, il faut parler de vitesse, de lancer, de précision, de résistance, de consistence et d'imagination. Seulement, le problème est que Orr est probablement supérieur à Gretzky dans chacune de ces catégories. Et pourtant, Gretzky réussit à battre tous les records. Comment expliquer cela? Il faut créer une autre catégorie spéciale, que l'on nommera "efficacité", et c'est là que Gretzky sortira vainqueur, voir même unique.

Justement, si on crée une catégorie spéciale pour fins de comparaisons, il faut mentionner que Gretzky est une catégorie spéciale à lui seul. Pour mieux identifier ce que j'avance, il ne faut que jeter un coup d'oeil au classement des marqueurs. Gretzky pourrait prendre un mois de vacances à Hawaï et serait toujours en tête lors de son retour au jeu.

La question que se posent maintenant vingt instructeurs différents, est comment l'arrêter? La rencontre Oilers-Kings nous a démontré une façon d'y arriver: il fut frappé et frappé comme jamais auparavant, et surtout, il fut frappé au bon endroit, soit à la ligne bleue. Dès qu'il pénétrait en zone offensive, un joueur se mettait sur son dos pour l'empêcher d'aller plus loin.

Je pense que les Pingouins de Pittsburgh ont aussi fait preuve d'imagination en assignant deux couvreurs différents, permettant ainsi deux styles différents et surtout, une couverture "permanente". Il est, en effet, assez difficile pour un seul joueur de conserver le temps de Gretzky pendant près de 45 minutes. A Los Angeles, on a fait jouer la recrue Warren Holmes contre Gretzky. Au troisième vingt, Gretzky a été sur la glace pour plus de seize minutes et il était évident, vers la fin de la rencontre, qu'il arrivait à se démarquer plus facilement. Holmes ralentissait sous le coup de l'épuisement.

Regardons maintenant vers l'avenir: quelles surprises nous réserve ce monsieur Gretzky? Possédant déjà tous ces records, plus celui du "record pour le nombre de records", le défi est probablement justement de garder cette consistence et possiblement de surpasser ses propres marques.

Il est déjà en avance sur sa productivité de l'an dernier et il faut présager qu'il amassera plus de 212 points, s'il évite les blessures. Il ne dépassera son record de 50 buts en 39 rencontres, ni celui de 92 buts en une saison, ce qui est déjà très difficile à battre.

Je pense personnellement que le plus gros défi qu'a à relever Wayne Gretzky, est de faire des Oilers une équipe championne. Il avoue lui-même qu'il laisserait de côté tous ses records pour avoir son nom sur la Coupe Stanley.

Mais il reste que Gretzky sans les Oilers demeure Gretzky, tandis que les Oilers sans Gretzky ne seraient même pas la moitié de ce qu'ils sont présentement!

Peuple de l'Amérique du Nord, réjouissez-vous: vous avez l'occasion unique d'apprécier les meilleurs moments du plus grand joueur de hockey au monde. Ne laissez pas passer cette chance!

Bonne Semaine!

Cartes d'affaires et Professionnelles...

Colloque à la Faculté Saint-Jean

"L'état de la recherche et de la vie française dans l'ouest canadien".

Par Roger Motut

Le colloque a eu lieu tel que prévu les 3, 4 et 5 décembre. Si nous devons juger de son succès par le nombre de personnes qui y ont assisté, qui ont participé et qui ont contribué au déroulement du colloque, ce fut en effet une belle réussite. On m'assure qu'au delà de deux cents personnes ont pu, à un moment ou l'autre, et selon leurs intérêts, prendre part aux délibérations, soit comme auditeurs ou participants. Voilà un bel encouragement!

La variété des sujets présentés et le choix des conférenciers a contribué à rendre ce colloque d'autant plus intéressant qu'il a révélé à ses participants, combien la vie française dans le domaine de la recherche est active et entre bonnes mains. Ceux qui, lors de la Commission Laurendeau-Dunton s'étaient tant débattus pour avoir des institutions de langue française au niveau universitaire peuvent être assurés que leur travail n'a pas été en vain, puisque moins de vingt ans plus tard, les résultats dépassent déjà leurs prévisions. En effet, le colloque a permis à des professeurs, des historiens, des recherchistes, des poètes, des littéraires, des éditeurs de chez-nous, de partager pendant deux jours, le résultat de leurs travaux. La somme totale de leurs efforts est imposante, et si la recherche a pu se faire, c'est qu'avant nous, de nombreux efforts individuels avaient contribué à ce fond de notre patrimoine que nous pouvons faire sortir de l'oubli aujourd'hui.

Le colloque qui vient d'avoir lieu est le deuxième du genre. En novembre 1981, sous l'initiative d'Annette Saint-Pierre du Collège de Saint-Boniface, une première rencontre avait lieu au Collège Saint-Boniface. Le succès du premier colloque a permis aux participants de se rendre compte de la valeur d'une telle rencontre et déjà, l'on posait les jalons d'une deuxième rencontre, cette fois, à Edmonton. La troisième, nous l'espérons, aura lieu en Saskatchewan ou en Colombie Britannique.

Nous devons remercier la Faculté Saint-Jean et ses professeurs Gilles Cadrin et Mio Kapetanovich ainsi qu'Annette Saint-Pierre et ses collaborateurs, de nous avoir réunis. Nous souhaitons que les actes du colloque d'Edmonton soient publiés dans une revue aussi belle et intéressante que celle publiée à Saint-Boniface après le premier colloque.

Il serait téméraire de ma part de vouloir résumer en quelques lignes, le contenu des communications présentées et le caractère des discussions qui les ont suivies. Tout cela sera publié en temps et lieu, nous l'espérons. Ce qui me frappe surtout, au lendemain de ces réunions, c'est le montant de travail qui s'est fait, l'expertise des participants et la variété des sujets abordés au cours des délibérations.

"Mon pays noir sur blanc" d'Hubert Balcaen (Université du Manitoba) révèle les découvertes d'un Franco-Manitobain à la redécouverte des centres francophones de sa province après une absence de quelques années. Il met l'accent sur l'état de la francophonie dans sa province. Il pèse en quelque sorte, les ravages de l'assimilation depuis son absence. Son étude détaillée et suivie compare certains villages qui, autrefois totalement francophones, n'ont pas pu, ou pas su résister aux pressions exercées par l'anglophonie environnante.

Le professeur Glen Campbell de l'Université de Calgary qui a déjà publié un recueil des poésies de Louis Riel, a fait la comparaison de Pierre Falcon, le barde métis, et de Louis Riel, en choisissant deux chansons de Falcon et trois poèmes de Riel. Si l'on songe que la chanson de Falcon "La chanson de la grenouillère" date de 1816, nous pouvons en effet le considérer comme le premier chanteur populaire de l'Ouest. Quant à Louis Riel, il n'est pas loin non plus d'avoir été le premier poète de chez-nous. Les deux auteurs se révèlent observateurs et fortement sarcastiques à l'endroit de ceux qu'ils ridiculisent. En même temps, ils révèlent une fierté de ce qu'ils sont.

Une table-ronde sur Georges Bugnet, présidée par Roger Motut et où participaient les professeur Mio Kapetanovich, Marcel Duciaume, Georges Durocher, d'Edmonton; le professeur David Rogers de l'université de la Colombie Britannique (U.B.C.), et l'abbé Jean Papen de la Saskatchewan, auteur d'une thèse de doctorat sur Bugnet, a fait ressortir différents points de vue dans l'interprétation de quelques unes des oeuvres de Bugnet. Georges Durocher nous a parlé de sa recherche et d'un journal de Bugnet qu'il nous fera connaître sous peu. Les présentations de Papen, Kapetanovich, Duciaume et Rogers nous ont mieux fait connaître l'art et la personne de Bugnet. Les étudiants de la Faculté et de l'Université qui assistaient à cette table ronde, ainsi que les autres participants, se seront rendus compte de l'intérêt toujours vivant suscité par l'oeuvre de ce pionnier, écrivain, journaliste et botaniste.

Le professeur Chadbourne de l'Université de Calgary a su captiver son auditoire dans une communication dont le thème traitait de "l'image de l'Ouest" dans le théâtre québécois. Des auteurs tels: Marcel Dube, Jacques Languirand, F.X. Savard, Marcel Tremblay, J. Barbeau et d'autres ont parlé de l'Ouest. Le conférencier a su faire le rapprochement entre le Québec et l'Américanité par le truchement de ce qui était autrefois "les Pays d'en haut". Nous habitons un pays qui, pour ces auteurs semble toujours être le pays des mythes, de l'aventure et du défi.

Ingrid Joubert du Collège Saint-Boniface a parlé du théâtre au Manitoba, et bien entendu, du Cercle Molière et de ses activités au cours des 60 dernières années... activités si bien résumées dans "Le rideau se lève au Manitoba" d'Annette Saint-Pierre. Elle a aussi parlé de pièces créées et présentées depuis 1974 et de Claude Dorge l'auteur manitobain. Elle s'est posée la question: "Peut-on parler de la renaissance d'un théâtre français dans l'Ouest? Elle s'est demandé si le théâtre ne constitue pas à l'heure actuelle, un acte de résistance à l'assimilation et une réaction contre la perte d'identité sociale et politique de notre groupe minoritaire.

Pierre Bokor, du Théâtre français d'Edmonton a décrit dans des termes francs et éloquents, ce que présente pour lui, le théâtre dans un milieu minoritaire. Il a décrit les problèmes auxquels doit faire face celui dont relève le choix des pièces. "Pour quoi doit-on jouer? Il faut subvenir à un besoin, mais souvent le choix de la pièce pour un public qui en partie a encore une conscience du 19e siècle, peut poser de graves problèmes et risquer de scandaliser". Il faut amuser d'abord et enseigner ensuite.

Madame Catou Lévesque, historienne de la Colombie Britannique a présenté l'histoire du théâtre français de sa province à partir de ses débuts. La troupe de théâtre s'appelait elle aussi, la Troupe Molière, de 1946 à 1967. Cette troupe a joué une soixantaine de pièces et près de deux cents acteurs y ont participé. En 1967, le Théâtre Totem a pris la relève pour être lui-même suivi d'un groupe théâtral pour enfants en 1976. Cette troupe, (si j'ai bien compris) porte le nom de Troupe de la 16e. Catou Lévesque nous a parlé aussi de personnes qui se réunissent en ateliers pendant les fins de semaine afin de se former à l'écriture dramatique ainsi qu'aux textes pour radio et scénarios. La conférencière a aussi souligné le rôle joué par Madame Blanche Lambert (Pépin) autrefois d'Edmonton, et qui pendant des années s'est occupée de théâtre en Colombie.

Le samedi matin, le professeur Gilles Cadrin nous entretenait de sa recherche sur "l'architecture religieuse dans les paroisses françaises de l'Alberta. A l'aide de diapositives il a retracé l'évolution et l'adaptation de l'architecture européenne et canadienne française du Québec jusque dans nos paroisses. Nous y avons vu l'influence du style "jésuite" dans la construction de nos églises. Espérons que tout cela soit publié un jour et mis à la disposition des étudiants qui s'intéressent à notre culture.

De même pour Soeur Flore Houde des religieuses de l'Assomption de la sainte Vierge qui, elle aussi, à l'aide de diapositives et d'une très bonne documentation, a su faire revivre l'oeuvre des religieuses de l'Assomption à la mission du Lac d'Oignons. Sa présentation rappelle le travail héroïque de ces soeurs auprès des populations indiennes de notre région qui les considéraient un peu comme leurs mères, tellement elles avaient su se donner à leur oeuvre civilisatrice et religieuse. Ici, encore une fois, il est grand temps que la population sache l'ampleur du rôle joué par nos congrégations parmi les Amérindiens de l'Ouest.

La table ronde de samedi matin où figuraient Annette Saint-Pierre des Editions des Plaines, comme modératrice, Marcel Duciaume des Editions de l'Eglantier, Christine Dimitiu Van Saanen et Nadine McKenzie de la Société franco-littéraire de Calgary ainsi que Catou Lévesque de Vancouver, nous mirent au courant de ce qui s'est publié et se publie de nos jours dans l'Ouest, en français. Le nombre de romans, de poèmes, de thèses, d'ouvrages historiques constitue déjà une collection remarquable. Nous avons pu nous rendre compte, de la bouche même des éditeurs, des nombreux problèmes auxquels l'édition française doit faire face. D'un commun accord, tous nous ont dit que sans subsides d'une forme ou d'une autre, l'édition française n'existerait pas. Le travail de l'éditeur, comme tous les auteurs travaux de la francophonie minoritaire demande de la part de ceux qui s'en occupent un dévouement intense et des heures de travail bien au delà de la normale. Ce qui encourage néanmoins, c'est que parmi les oeuvres publiées, le souci de la qualité a toujours été maintenu. Le livre de l'Ouest commence à pénétrer jusque dans l'Est du pays et même en Europe. Dans les quatre provinces de l'Ouest, il se fait de la publication d'oeuvres de l'Ouest, en français... et cela est encourageant.

L'après-midi du samedi a été réservé à la discussion de "l'école française dans nos milieux". Cette table ronde était présidée par le professeur Paul Dubé de la Faculté et y participaient, Roger Bilodeau de Saint-Boniface, avocat, et Madame Angéline Martel. D'autres personnes qui devaient participer étaient prises ailleurs par la francophonie.

Monsieur Bilodeau nous a exposé d'une façon très claire et précise, les articles de la nouvelle Constitution qui traitent des droits des parents francophones en matière d'éducation française. Il en a montré les aspects négatifs, d'abord et ensuite a exposé ce qu'il y avait de positif pour les francophones dans cette nouvelle charte. D'après son exposé les aspects positifs de la loi l'emporteraient. Il s'est montré plutôt optimiste tout en nous avertissant qu'il restera beaucoup de problèmes à surmonter. Celui du "nombre suffisant" par exemple, n'est pas encore résolu. Il faudra sans doute attendre quelques ces tranchés par les cours pour savoir quelle interprétation donner à la loi.

Angéline Martel a fait valoir la nécessité urgente de l'école française dans nos milieux mi-assimilés. Elle a démontré que pour qu'une école soit "française" il faut que le contrôle de cette école se fasse de façon à ce qu'on puisse surveiller le contenu des programmes, le genre de professeurs qui y enseignent, les élèves qu'on y accepte et que cette école devienne en réalité, un centre où l'enfant se sent plongé dans une seule culture: la sienne propre. Elle a beaucoup élaboré sur le vécu de l'expérience et a insisté sur le fait qu'homogénéité ne devise par forcément mais plutôt uni.

Sa présentation a donné lieu à une vive discussion des participants dans l'auditoire qui tous ont montré un vive intérêt pour les points qu'elle avait soulevés. Ceux qui ont suivi le Franco et même la Presse anglaise, ces derniers temps, pourront se rendre compte du sérieux de ce groupe de parents, de l'ampleur de l'étude déjà faite et des gestes concrets déjà posés auprès des Gouvernements et des Commissions scolaires. Le colloque aura permis que s'ouvre ce nouveau dossier de la francophonie en terre albertaine dont l'étude et les solutions s'avèrent des plus importantes et urgentes pour notre jeunesse.

Voilà donc un aperçu très général des points saillants discutés au colloque. L'interprétation que j'y donne est celle d'un auditeur attentif mais parfois, et je l'admets, un peu enthousiaste. Je voudrais terminer en soulignant l'importance de ce colloque un peu comme l'a fait Madame Gamela Morcos, doyen de la Faculté, dans ses paroles de bienvenue. Elle nous a suggéré l'orientation que nous devrions donner à ce colloque en insistant sur l'importance de la recherche, de l'aspect inter-disciplinaire de nos délibérations et de la nécessité de créer entre nous, des conditions de collaboration et d'information.

J'ai la certitude, et elle est partagée, que ce colloque a été une réussite. Il nous en faut un troisième l'an prochain.

TV - FRANCO

SAMEDI

25 décembre

07h30 **OUM LE DAUPHIN BLANC**
07h45 **GRANGALLO ET PETITRO**
08h00 **CAPITAINE CAVERNE**
08h30 **PASSE-PARTOUT**
09h00 **BELLE ET SEBASTIEN**
09h30 **CANDY**
10h00 **LES AVENTURES DE VIRULYSSE**
10h30 **MUSTI**
11h00 **MESSE DU JOUR DE NOEL**
12h00 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA**
13h00 **LES HEROS DU SAMEDI**
14h00 **CINE-FAMILLE**

"GNOMES", film d'animation réalisé par Jack Zander, d'après le livre de Rien Poortvliet et Will Huygen. Les aventures d'une famille de gnomes vivant dans la forêt. "Réveillon", court métrage réalisé par François Labonté, avec Hélène Mercier et Rodrigue Tremblay. Un homme solitaire reçoit une invitation pour le réveillon de Noël (muet) CAN. 82)

15h30 **UN REGARD S'ARRETE**
16h00 **BAGATELLE**
17h00 **LA COURSE AUTOUR DU MONDE**
18h00 **TELEJOURNAL**
18h05 **NOIR SUR BLANC**
19h00 **LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
20h00 **LEGENDES INDIENNES**
20h30 **LEGENDES INDIENNES**
21h00 **LAUTREC 83**
21h30 **CEREMONIE DE CANTIQUES**
22h30 **TELEJOURNAL**
22h50 **CINEMA:**

"FUNNY GIRL", comédie musicale réalisée par William Wyler, d'après la pièce d'Isobel Lennart, avec Barbra Streisand, Omar Sharif et Kay Medford. Grâce à une belle voix et à un talent de comique, une jeune fille obtient un engagement dans un music-hall de quartier. Son rêve de devenir vedette se concrétise rapidement. (Am. 68).

DIMANCHE

26 décembre

07h30 **ROQUET, BELLES OREILLES**
08h00 **DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE**
08h30 **PASSE-PARTOUT**
09h00 **IL ETAIT UNE FOIS... L'HOMME**
09h30 **KLIMBO**
09h45 **LES PELERINS**
10h00 **LE JOUR DU SEIGNEUR**
11h00 **FOOTBALL AMERICAIN**
14h00 **HEBDO-DIMANCHE**
14h30 **LE MANTEAU DU TEMPS JADIS**

Film réalisé par Bruce Pittman, avec Megan Fellows. Avec ses parents, une fillette rend visite à sa grand-mère à l'occasion de Noël. Pour passer le temps, elle monte au grenier et fouille dans une vieille malle. Elle y fait une mystérieuse découverte. (CAN)

15h00 **UNIVERS INCONNUS**
16h00 **LA SEMAINE VERTE**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **TELEJOURNAL**
18h05 **SCIENCE-REALITE**
18h30 **LE PERE NOEL**
19h00 **METRO-BOULOT-DODO**
19h30 **PIERROT**
20h00 **CINEMA:**

"LE SAUVAGE: l'Illusion de grandeur".

22h30 **TELEJOURNAL**
22h50 **LE REGIONAL**
23h05 **CINE-CLUB:**

Eventail de courts métrages d'animation produits par l'O.N.F. Au programme: Jeu de coudes, le Lièvre et la Tortue, Taratata la parade, Inon ou la Conquête du feu, la Création des oiseaux, Beding bedang bedong, Tout rien, Illusion, Crac, le Hibou, S.V.P. pollution, et l'Emprise.

LUNDI

27 décembre

09h00 **EN MOUVEMENT**
09h15 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
09h30 **MON AMI GUIGNOL**
09h45 **LES AVENTURES DE OUI-OUI**
10h00 **PASSE-PARTOUT**
10h30 **RIEN QUE POUR VOUS**
11h00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
11h30 **LE CLUB DES CINQ**
11h55 **ANGIE**
12h25 **TELEJOURNAL**
12h30 **CINEMA:**

"ON A TROUVE LA SEPTIEME COMPAGNIE!", comédie réalisée et interprétée par Robert Lamoureux avec Pierre Mondy, Jean Lefebvre et Henri Guybet. En 1940, trois soldats français séparés de leur unité ont réussi à échapper aux Allemands et à libérer leurs compagnons faits prisonniers. (Fr. 75)

14h30 **CINEMA:**

"DUEL EN SICILE", mélodrame réalisé par Carmine Gallone, avec Anthony Quinn, Kerima et Mary Britt. Après son service militaire, un homme regagne son village et constate que sa bien-aimée, lasse de l'attendre, s'est fiancée à un autre. (It. 53).

16h00 **BOBINO**
16h30 **AU JEU**
17h00 **LA FEMME BIONIQUE**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **REFLEXIONS**
19h00 **LE VAGABOND STC**
19h30 **TERRE HUMAINE STC**
20h00 **TELE-SELECTION:**

"L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE", drame policier réalisé par Claude d'Anna, avec Bruno Cremer, Laure Dechasnel et Donald Pleasance. A bord d'un train, une jeune femme fait connaissance avec un journaliste, dont elle emprunte par mégarde le passeport. (Fr. 78)

22h00 **BIZARRE, BIZARRE**
22h30 **TELEJOURNAL**
23h00 **LE REGIONAL**
23h15 **LA CORDE AU COU**

MARDI

28 décembre

09h00 **EN MOUVEMENT**
09h15 **LES ORALIENS**
09h30 **MON AMI GUIGNOL**
09h45 **LES AVENTURES DE OUI-OUI**
10h00 **PASSE-PARTOUT**
10h30 **DE BIEN BELLES CHOSES**
11h00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
11h30 **PICOTINE**
11h55 **AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL**
12h25 **TELEJOURNAL**
12h30 **CINEMA:**

"LES ORPHELINS", drame social écrit et réalisé par Nikolai Goubenko, avec Aliocha Tcherstov, Ivoss Boudraitis et Janna Bolotova. Un écrivain dans la trentaine se met en frais de retrecer ses deux frères dont il a été séparé durant la guerre (russe 76).

14h30 **CINEMA:**

"MAIS QUI A VU LE VENT?", comédie dramatique réalisée par Allan Winton, d'après le roman du W.O. Mitchell, avec Brian Painchaud, Gordon Pinsent et José Ferrer. Dans les années 30, un garçon grandit dans un village de l'Ouest canadien où son père est pharmacien. Il se lie d'amitié avec un camarade d'école, sauvage et taciturne.

16h00 **BOBINO**
16h30 **EDGAR ALLAN, DETECTIVE**
17h00 **GRIZZLY ADAMS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **PILE OU FACE**
19h00 **GRAND-PAPA**
19h30 **LES GIROUETTES**
20h00 **LA BONNE AVENTURE**
20h30 **QUINCY**
21h30 **LES CHINOIS**
22h30 **TELEJOURNAL**
23h00 **LE REGIONAL**
23h15 **REFLETS D'UN PAYS**

TV - FRANCO

MERCREDI

29 décembre

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 MON AMI GUIGNOL
09h45 *LES AVENTURES DE OUI-OUI*
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11h30 LES ENFANTS DU 47A
11h55 BIZARRE, BIZARRE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 CINEMA:

"LES MENSONGES QUE MON PERE ME CONTAIT", étude de moeurs réalisée par Jan Kadar, avec Yossi Yadin, Jeffrey Linas et Len Birman. Dans les années 20, une famille juive poursuit une existence impécunieuse dans un quartier populaire de *Montréal*. (Can. 75).

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 IL ETAIT UNE FOIS L'ESPACE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 DANIEL BERTOLINO, L'EXPLORATION ET VOUS
18h00 TELEJOURNAL
18h30 *UNE NAISSANCE APPRIVOISEE*
19h00 LE GRAND FRERE
20h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
20h30 YVON DESCHAMPS
21h30 LES CHINOIS
22h00 TELEMONDE
22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL
23h15 *MAITRES ET VALETS*
24h15 CINEMA:

"RED", drame écrit et réalisé par Gilles Carle, avec Daniel Pilon, Geneviève Deloir et Gratien Gélinas. Un métis vit d'expédients à *Montréal* et s'entend assez bien avec les enfants légitimes de son père. Soupçonné de l'assassinat de sa demi-soeur, il s'enfuit en pleine nature avec une amie et vit quelque temps avec un groupe d'Indiens. (Can. 70)

JEUDI

30 décembre

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 MON AMI GUIGNOL
09h45 LES AVENTURES DE OUI-OUI
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 LES ATELIERS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 BOUT D'CHOU ET CASSE-COU
11h55 LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 CINEMA:

"L'HOMME ORCHESTRE", comédie musicale réalisée par Serge Korber, avec Louis de Funès, Noëlle Adam et Olivier de Funès. Les danseuses d'une troupe de ballet sont sévèrement menées par leur directeur qui ne leur permet pas de sorties sentimentales. (Fr. It. 70)

14h30 CINEMA:

"LE COUTURIER DE CES DAMES", comédie réalisée par Jean Boyer, avec Fernandel, Susy Delair et Françoise Fabian.

16h00 BOBINO
16h30 POP-CITROUILLE
17h00 TELE-5
18h00 CE SOIR
18h30 PHARE-OUEST
19h00 VIVRE A TROIS
19h20 MONSIEUR LE MINISTRE
20h00 *LES GRANDS FILMS:*

"L'ETALON NOIR", comédie dramatique réalisée par Carroll Ballard, d'après le roman de Walter Farley, avec Kelly Reno, Michey Rooney et Teri Garr. Seul survivant d'un naufrage, un garçon se retrouve sur une île déserte avec un étalon arabe qu'on transportait sur le bateau où il se trouvait. (Am. 79)

22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL
23h15 CINEMA:

"LAISSÉ ALLER, C'EST UNE VALSE", comédie policière réalisée par Georges Lautner, avec Jean Yanne, Mireille Darc et Michel Constantin. A peine libéré de prison, un homme doit affronter des truands d'une bande rivale qui veulent lui faire révéler la cachette du butin de son dernier vol. (Fr. It. 72)

VENDREDI

31 décembre

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 MON AMI GUIGNOL
09h45 LES AVENTURES DE OUI-OUI
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 LES TROIS MAGES DU COSMOS 5
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11h30 DU NEUF AU ZOO
11h55 ENTRE NOUS
12h25 TELEJOURNAL
12h30 CINEMA:

"CLAUDE FRANCOIS ET MOI", film réalisé par Samy Pavel, avec Charles Aznavour, Gilbert Bécaud, Gérard Lenorman et Line Renaud. Biographie filmique du regretté chanteur français Claude François. (Fr.)

14h30 TELE-FEUILLETON
15h30 WOODY LE PIC
16h00 BOBINO
16h30 BOF ET COMPAGNIE
17h00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18h00 CE SOIR
18h30 LA BASTRINGUE
19h00 GENIES EN HERBE
19h30 L'INCROYABLE HULK
20h30 *REVUE DE L'ANNEE*
21h30 LES CHINOIS
22h30 TELEJOURNAL
22h50 LE CORBEAU ET LE *RENARD*
23h00 BYE BYE 82
24h05 CINEMA:

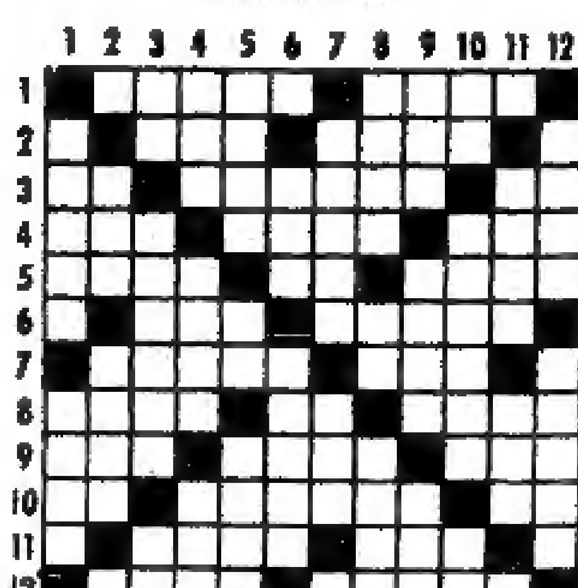
"JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE", comédie satirique réalisée et interprétée par Jean Yann, avec Mimi Coutelier et Jacques François. Un inspecteur de police est chargé de mener une enquête sur la disparition d'un animateur vedette qui, chaque samedi soir, fait chanter la France. (Fr. 78)

Deuxième partie du spectacle d'Yvon Deschamps



MOTS CROISES

PROBLEME 3723



HORIZONTALEMENT

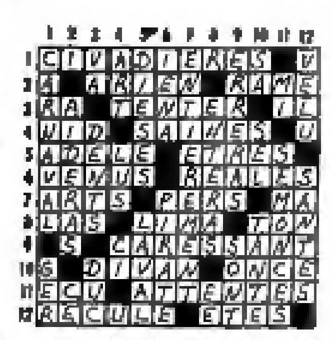
1– Faire mat aux échecs. – Sans saveur.
2– Indubitable. – Grand lac.
3– Note de la gamme. – Construire. – Pron. pers.
4– Dém. – Situation. – Parasite.
5– Petite île. – Inf. – A eux.
6– Colère. – La meilleure partie.
7– La mer. – Un des Cantons Suisse.
8– Privé de la parole. – Symb. chim. de l'aluminium. – Verbe.
9– Mais, moins une lettre. – Attachés avec un lien. – Agent d'affaires.
10– Chemin de halage. – Pièce de musique instrumentale. – Toi.
11– Qui se meut avec célérité. – Membre du cheval.
12– Fosse souterraine pour les grains. – Profond.

VERTICALEMENT

1– Vierge et martyre. – Du sexe masculin.
2– Même. – Petit colombier.
3– Carte à jouer. – Tissu de lin (pl.). – Six
4– Enlève la vie. – Allure du cheval. – Argile rouge.
5– Va ci et là. – Conj. – Je de hasard très ancien.
6– Aller, en latin. – Non viciée.
7– Troublé, hagard. – Prén. fém.
8– Cargaison. – Parcouru des yeux. – Vedette de cinéma.
9– Que l'on respire. – Comprendre ce qui est écrit. – Epoque.
10– Outil de la couturière. – Mignonne. – Connaissance d'une chose.
11– Etable à porc. – Rôti.
12– Crainte. – Action d'être tenu.

SOLUTIONS

PROBLEME 3722



VOTRE HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Votre vie sentimentale ne sera pas sans accrochages ne jouez pas avec la jalousie d'un être qui vous aime, cherchez à mieux connaître ses qualités. Votre sens de l'humour vous rendra irremplaçable.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Si vous agissez avec diplomatie et tact et si vous tenez compte des besoins et des désirs de la personne aimée, vous vous éviterez bien des difficultés. Vous ressentirez le besoin de voir de nouveaux visages.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Des sympathies spontanées et des amitiés nouées inopinément. Une rencontre sentimentale se déroulera selon vos désirs inconscients et vous gagnerez le coeur d'une personne chaleureuse: ce sera un amour durable.

Bélier *du 21 mars au 20 avril*

Les événements se chargeront d'éclaircir un problème sentimental. Sur le plan amical ou familial, ne parlez pas de vos acquisitions car vous éviterez ainsi d'éveiller la jalousie et l'envie.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

La personne aimée sera casanière et semblera apprécier le confort. Vous auriez tort de vous montrer maussade, capricieux. Sachez refuser une sortie afin de protéger le climat sentimental, même si vous avez besoin de distractions.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Vos plans et vos projets amoureux sont bons, mais il serait souhaitable d'attendre un peu pour les mettre à exécution. Mettez toute votre fantaisie à créer un climat de bonheur autour de vous.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

S'il y a désunion, mésentente ou malentendu, vous dépenserez des trésors de diplomatie et de charme pour adoucir les aspérités et vous réussirez à rétablir une semblance de confiance, d'entraide et d'amour.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Vous éprouverez beaucoup de plaisir à un déplacement pour rencontrer des personnes que vous aimez. La personne chère vous demandera un sérieux effort de concentration pour répondre un problème qui l'ennuie.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Tension et incertitude en amour. Chassez vos idées noires car elles ne reposent sur rien de valable. Faites preuve de personnalité, agissez quelques fois selon vos goûts. L'être aimé appréciera votre dynamisme.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Une personne qui vous aime profondément ne sait comment s'y prendre pour dialoguer avec vous et désespère de ne jamais vous saisir. Faites preuve d'intérêt, tendez-lui la main, car autrement elle va se noyer en idées sombres.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

La personne aimée vous exprimera un attachement sincère et vous serez sensible aux multiples attentions. Vous vous sentirez optimiste et vous regarderez vers l'avenir avec plus d'espoir. Dominez votre grande sensibilité.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

La personne aimée semblera satisfaite de la monotonie de la vie quotidienne, ce qu'elle appelle la paix et le calme alors que vous, vous la trouverez ennuyeuse et d'une sagesse fort inutile.

S.O.P.

Semaine en bref

ALBERTA

Lors du conseil général de l'Association canadienne-française de l'Alberta, qui a eu lieu les 4 et 5 décembre derniers, à Edmonton, il a été décidé que la régionale de Calgary, qui jouissait d'un statut spécial depuis 10 ans et qui était mieux connue sous le nom de Société franco-canadienne de Calgary, serait incorporée au cours des prochains mois sous la charte de l'A.C.F.A.... D'autre part le conseil général de l'A.C.F.A. a approuvé son budget pour l'année 1983. Comme les revenus de l'Association seront inférieurs de 11.7% en 1983 par rapport à 1982, de nombreuses coupures ont été nécessaires à presque tous les programmes. La diminution des revenus de l'A.C.F.A. tient principalement au fait que les revenus de la fondation de l'Association, en raison de la conjoncture économique actuelle, sont nettement inférieurs à ce qu'ils étaient l'an dernier. Par ailleurs, les dirigeants de l'Association ont l'intention de faire les pressions nécessaires auprès du Secrétariat d'Etat pour faire augmenter sensiblement la contribution du fédéral qui n'était, en 1982, que de $600,000... Selon le dernier recensement, la population de langue maternelle française en Alberta serait de 62,145 comparativement à 44,440 en 1976. Ces nouvelles statistiques placent l'Alberta en quatrième position du point de vue de la population de langue française au Canada, les trois premières étant le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick... Enfin, le conseil général a dissous son secteur de membership et a remis aux régionales l'entière responsabilité du recrutement. Le programme d'Assurance-vie Desjardins, intimement lié au membership depuis une trentaine d'années, sera discontinué à partir du mois d'octobre 1983.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Selon les associations acadiennes consultées récemment par le Secrétariat d'Etat, les programmes de la Direction des groupes minoritaires de langue officielle doivent contribuer prioritairement au développement dans les domaines de l'éducation, du bénévolat et de la culture. La consultation effectuée à la fin novembre a permis de prévoir les actions suivantes: aider à établir un programme de refrancisation dans le domaine scolaire; favoriser le développement de matériel historique et culturel; valoriser les réalisations acadiennes et promouvoir la construction d'un centre culturel...

ONTARIO

A l'occasion d'une rencontre tenue le 8 décembre, bon nombre de Francophones de Sudbury ont étudié diverses questions relatives au concept de l'université franco-ontarienne. Les modalités concrètes restent à être trouvées pour l'obtention de tout l'enseignement universitaire en langue française... Le bureau des gouverneurs de l'Association Canadienne-française de l'Ontario se réunira en fin de semaine à Orléans. Les question à l'ordre du jour sont la restructuration de l'A.C.F.O. de même que la définition de certains principes fondamentaux à défendre à l'égard aux dossiers de l'éducation, de la Constitution et du développement de la communauté franco-ontarienne. L'A.C.F.O. s'est dite heureuse des déclarations de la F.F.H.Q. dans le dossier loisirs et sports. Les militants de l'A.C.F.O. sont à même de constater les lacunes importantes existant au niveau des services en langue française dans ce domaine.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Le secteur de l'Université de Moncton, M. Gilbert Finn, est heureux d'annoncer la nomination du premier titulaire de la Chaire d'études acadiennes en la personne de M. André Vachon, de la Société Royale du Canada. A la fois historien, écrivain, universitaire et administrateur, M. Vachon est l'auteur de plusieurs centaines d'articles et de plusieurs livres sur les questions de la langue, de la littérature et du folklore... Selon une étude préparée par deux consultants montréalais pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick, il vaudrait mieux lancer, dans la province, un nouveau journal de langue française que de renflouer l'Evangéline. Le premier ministre Richard Hatfield s'est dit d'accord avec les conclusions de cette étude. M. Hatfield a déclaré, dans un communiqué de presse, qu'aussitôt mise en place la structure d'une nouvelle entreprise, la province serait prête à la soutenir financièrement.

SASKATCHEWAN

Le 5 décembre dernier, l'Association culturelle Franco-canadienne rencontrait M. André St-Laurent, de la direction des régimes de pensions pour les vieillards au sein du ministère de la Santé et du Bien-être social, pour discuter de moyens qui permettraient d'acheminer efficacement l'information en français sur ces programmes auprès des Fransaskois à travers la province. Selon l'A.C.F.C., l'Eau Vive et Radio-Canada demeurent les véhicules privilégiés en Saskatchewan. Le réseau interne de l'A.C.F.C. pourrait également contribuer à cette diffusion si l'information lui était fournie... Les conclusions des études techniques et de rentabilité en vue d'un poste de télévision diffusant la programmation de CANCOM à Zénon Parc s'avèrent positives. Des représentants du CRTC et du ministère des Communications se rendront donc à Zénon Parc le 15 décembre prochain pour informer les membres de la coopérative française nouvellement formée des procédures à suivre pour formuler une demande de licence et pour fournir des précisions quant aux lois sur la télédiffusion canadienne... Les parents de l'école Mgr de Laval de Régina ont entrepris des démarches pour obtenir les mêmes pouvoirs qu'ont obtenus les parents de l'Ecole canadienne-française de Saskatoon à savoir le pouvoir de déterminer les critères d'admission à leur école et le droit de regard sur l'embauche des professeurs.

FEDERATION DES JEUNES CANADIENS-FRANCAIS

Lancé depuis le début décembre, le projet "Optique" du Conseil Jeunesse Provincial du Manitoba a pour mission de s'assurer que les intérêts de la jeunesse soient représentés dans les média d'information. D'ici avril '83, deux jeunes de la communauté produiront des opinions, des analyses et des dossiers sur des sujets qui touchent les jeunes de près. Ces dossiers seront présentés dans les médias locaux, soit la presse écrite, la radio et la télévision.

Brèves nouvelles du Québec

ACCORD DE COOPERATION ENTRE LE QUEBEC ET LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE

Le Québec et la Communauté française de Belgique ont conclu un accord de coopération d'une durée de cinq ans en matière d'affaires sociales et de culture. Il a pour but de favoriser et de développer les rapports des deux gouvernements dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, de la culture, de la santé, de l'aide aux personnes, ainsi que de la recherche scientifique. Cet accord, qui constitue une première pour les deux parties, a été signé le 3 novembre dernier par le Vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, et le Ministre-Président de la Communauté française de Belgique, M. Philippe Moureaux.

Une Commission mixte permanente a été créée pour veiller à l'application de l'accord et approuver des projets de coopération spécifiques. Elle se réunira une fois l'an, alternativement en Belgique francophone et au Québec.

Soulignons par ailleurs qu'une délégation Wallonie-Bruxelles a été inaugurée dans la Ville de Québec. Cette opération marque un précédent pour le Québec puisque c'est la première fois que s'y installe une délégation d'un gouvernement régional. De plus, cette délégation est la première représentation officielle de la communauté française de Belgique et de Wallonie à l'étranger.

LE PARTI LIBERAL DU QUEBEC ET LA REFORME SCOLAIRE

Le maintien des commissions scolaires actuelles élues au suffrage universel et leur organisation sur une base linguistique plutôt que confessionnelle, telles sont les principales propositions formulées par le porte-parole du Parti libéral du Québec en matière d'éducation, M. Claude Ryan, dans un document critiquant le projet de réforme scolaire du ministre Camille Laurin. Selon M. Ryan, l'aménagement scolaire suivant des critères linguistiques serait la meilleure façon d'assurer le libre développement de la communauté francophone et de la minorité anglophone au Québec, à condition que soit maintenue l'élection au scrutin universel des commissaires et que les commissions scolaires détiennent des responsabilités et des pouvoirs réels. Au sujet de la confessionnalité, le porte-parole libéral recommande de mettre l'accent sur l'école plutôt que sur la commission scolaire et d'en définir le statut religieux suivant la volonté des parents dans le respect de la liberté de conscience des étudiants et des enseignants. Il insiste également sur le maintien d'écoles catholiques dotées d'un statut juridique approprié.

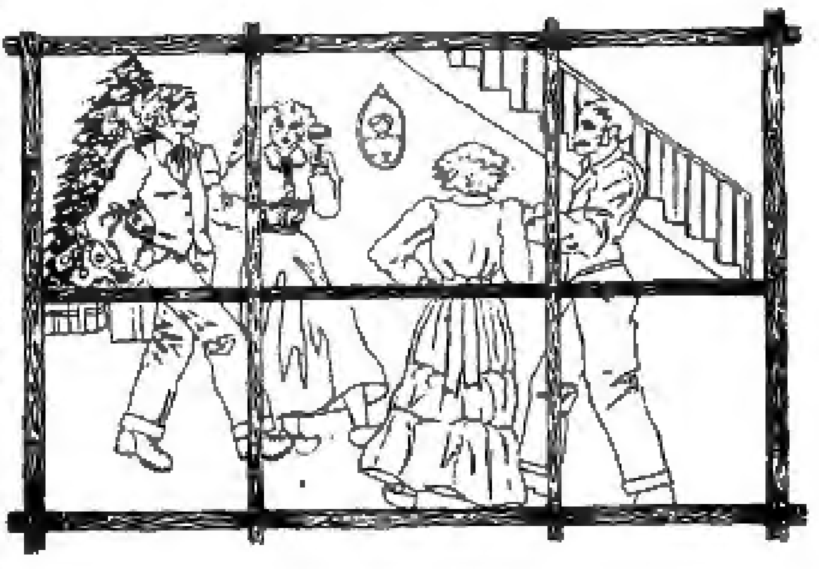
Par ailleurs, M. Ryan juge "inacceptable" le projet de réforme du ministre Laurin et recommande sa mise au rancart parce qu'il ne répond "ni aux besoins réels du système d'enseignement, ni aux attentes de la population". A son avis, les véritables problèmes ne sont pas le peu d'autonomie des écoles et les luttes de pouvoir à l'intérieur du système scolaire, comme le prétend le projet Laurin, mais la qualité de la formation, le taux élevé de décrocheurs, le chômage chez les jeunes et les défis posés par les changements et le régime pédagogique. M. Ryan ajoute que les parents, bien qu'ils aspirent à participer aux décisions, n'ont jamais voulu devenir les patrons de l'école.

BOMBARDIER ET NEW YORK RATIFIENT UN CONTRAT DE 1 MILLIARD $

La compagnie Bombardier et la "Metropolitan Transit Authority" (MTA) de New York ont ratifié un contrat de 1 milliard$ pour la fabrication de 825 wagons destinés au métro de cette ville américaine. Selon le président de Bombardier, M. Laurent Beaudoin, ce contrat permettra à la firme québécoise de devenir "le leader dans le domaine du transport en commun sur le continent nord-américain" et d'acquérir "une renommée inégalée sur les marchés internationaux". Rappelons qu'un protocole d'entente avait été signé le 18 mai dernier entre les deux parties, mais par après, les modalités de financement avaient été contestées auprès du gouvernement américain par la firme allemande Budd, principal compétiteur de Bombardier.

Le présent contrat permettra la création de 5,000 emplois pour une durée de 5 ans (25,000 personnes-année). Les voitures de métro seront construites dans les usines québécoises de La Pocatière et Valcourt, puis assemblées à l'usine américaine de Barre, au Vermont. La livraison des wagons devrait débuter à l'été 1984 pour se terminer en juin 1987.

Le président de la Division du transport en commun de Bombardier, M. Raymond Royer, a confié au quotidien montréalais Le Devoir que sa compagnie projetait de soumissionner à court terme pour obtenir d'autres contrats en Asie et aux Etats-Unis. "Nous avons l'intention de tenter notre chance dans deux projets asiatiques en 1983, a-t-il déclaré. Mais, nous ne dirons pas dans quels pays, ni la nature de ces projets pour ne pas tendre la main à nos concurrents". Aux Etats-Unis, Bombardier concentrera ses efforts sur des projets dans les régions de Los Angeles, Minneapolis et Portland (Orégon).



Jean-Guy Dallaire - artiste-sculpteur

Par Guy Goyette

Arrivé récemment d'une exposition internationale à New York où notre compatriote a exposé son art devant les plus sévères critiques, Jean-Guy Dallaire présente actuellement à Edmonton (bibliothèque d'Edmonton jusqu'au 29 décembre) une exposition d'une vingtaine de ses oeuvres. Il s'agit de bronzes polis.

Jean-Guy naquit à St-Isidore, comté de Dorchester au Québec, et il s'en vint avec sa famille tout près de St-Paul (St-Edouard) en 1952. Il fit ses études secondaires au Collège Saint-Jean d'alors (à Edmonton). Il travailla ensuite à l'hôpital Général comme attaché aux records médicaux après quoi il opta pour un cours en photographie à NAIT; après ses deux années d'études, il entra au service de la GRC comme technicien en photographie et on l'envoya à Ottawa et il n'hésite pas à dire qu'on a scruté sa vie intime étant donné le travail minutieux et souvent secret qu'il devait accomplir comme photographe professionnel. On était alors en 1965, "à Ottawa, j'ai appris à me servir d'appareils perfectionnés". A son retour en Alberta il commença par s'installer avec sa famille à St-Paul et fit là de la photographie dans un studio que son père lui avait aidé à installer. Enfin, à Edmonton après un an seulement, il vécut dans une maison de Mme Dalziel tout près de St-Joachim actuel sur la 110e rue. Durant les dix années de prises de photos il n'occupa jamais de studio comme tel et il photographia environ cinq cents mariages dont les détenteurs d'épreuves sont aujourd'hui très fiers. "Je n'ai jamais fait de publicité comme telle, mon travail accompli me servait d'annonce commerciale!"

GG: Comment êtes-vous arrivé à la sculpture de bronze?

JGD: Il me semblait avoir atteint le sommet de ma spécialisation en photographie. J'avais besoin d'une nouvelle forme d'expression. Aussi, je me posais certaines questions sur le sens de la vie; enfin une troisième dimension s'imposait.

Durant mes années de photographie, j'avais fait de l'artisanat de toutes sortes, cherchant sans le réaliser cette nouvelle forme qui me permettrait de m'exprimer davantage. A force de fouiller, j'ai vu les possibilités de la sculpture, j'ai découvert les oeuvres d'Henry Moore, Jean Arp qui m'ont inspiré, ainsi que Brancusi. Tout cela m'a donné un défi et je l'ai relevé.

J'ai envie de quelque chose qui dure plus qu'une carte de crédit... alors j'ai choisi le bronze à cause de sa durabilité et aussi pour sa couleur or riche lorsque poli.

GG: Vous avez une technique bien spéciale pour travailler le bronze...

JGD: J'ai trouvé une technique personnelle de travailler le métal et au cours de mon ouvrage j'imprègne mes sentiments dans un médium particulier que je dénommerai du 21e siècle et qui trouve son parallèle dans la Concorde française: je l'appelle la "Concorde des méthodes".

GG: Quelle est votre inspiration principale?

JGD: La nature; j'observe beaucoup, les gens, leur comportement, la vie, la famille... Je vois dans la création du grand Patron qui me fait participer à Son oeuvre infinie laquelle reste toujours à transformer selon des qualités que Lui-même nous a données.

GG: Qui a organisé votre présente exposition à Edmonton?

JGD: Il s'agit d'une présentation organisée par le "Community Programmes" de la Bibliothèque Municipale d'Edmonton.

GG: La majorité de vos sculptures semblent projeter des courbes vers l'infini: est-ce voulu ainsi?

JGD: Oui, c'est comme le grain qui tombe en terre, qui meurt, germe, pousse, fleurit finalement pour se relancer vers son Créateur.

GG: Comment le public reçoit-il votre art?

JGD: A New York, les gens ont dit "fantastique" "merveilleux". J'y ai vu des hommes, et ici aussi à Edmonton, s'émerveiller au point des larmes... Ca apporte la paix, la sérénité.

GG: Dites-moi quelque chose sur votre technique de polissage?

JGD: 75% de temps est dans le polissage. Le secret n'est pas là mais dans la transformation de l'idée ou de l'imagination à la re-transformation du bronze brut.

GG: Vous avez perdu quelques unes de vos oeuvres à New York...

JGD: Oui, malheureusement; des voleurs ont pu se saisir de trois de mes plus belles réussites; si on compte que j'ai vendu une pièce pour 6,000$ à New York, ça représente une perte considérable. D'un autre côté, si les voleurs étaient des connaissants, leur exploit ne fait que relever le caractère de mon oeuvre...

GG: Quelle est l'ambition de Jean-Guy Dallaire?

JGD: Je veux arriver à la sagesse. A travers mes oeuvres, je veux arriver à un niveau de compréhension que je veux partager avec mes semblables. Je veux pouvoir atteindre 95 ans et faire le transfer à l'éternel dans le sourire. Plus pratiquement, je veux réaliser des bronzes de dimension monumentale.

GG: Au nom du Franco et de tous nos compatriotes francophones de l'Alberta, nous vous souhaitons de tout réaliser.



M. Jean-Guy Dallaire sculpteur de chez-nous en compagnie de notre reporteur Guy Goyette. ["3, Point flame" No. 14 1-1 1980]

La première revue littéraire de l'Alberta

Par Martine Spence

La 1ère Revue Littéraire de l'Alberta est apparue dans le public lors du Festival Littéraire Francophone le 20 novembre dernier au Centre Français. La Présidente de la Société Littéraire Francophone, Madame Dimitria Van Saanen a tenu à expliquer le contenu, les buts et objectifs de cette revue.

La conception de la revue est l'oeuvre des membres de la Société Littéraire. En priorité sont publiés les membres, qu'ils écrivent en prose ou en vers, de la critique littéraire ou artistique ou des textes de synthèse. Les Albertains non-membres sont encouragés à soumettre leurs textes au Comité Rédacteur, des pages leur sont réservées. La poésie canadienne-française de l'extérieur de la province a aussi sa place.

Dans cette 1ère revue, deux pages rendent hommage aux poètes québécois Antoine Karamé et Alphonse Ouellet. Deux poèmes en Anglais par un auteur local Barbara Belyea avec leur traduction

voir

REVUE

page 14



Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission
Division de l'Ouest — Western Division

Référence No: 2-A846-1A-2A [347-82] [WD]
Rôle No: 5179 WD

REQUETE PRESENTEE PAR
AERO AVIATION CENTRE (1981) LTD.
EN VUE DE MODIFIER LE PERMIS NO
A T C 2655-77(C)

Aux termes du permis A.T.C. 2655-77 (C), Aero Aviation Centre (1981) Ltd. est autorisée à exploiter, à partir d'une base située à Edmonton (aéroport Edmonton Municipal - Villeneuve) (Alberta) un service aérien commercial de la classe 4 - au moyen d'aéronefs à voilure fixe de groupes A et B.

Le cessionnaire demande maintenant l'autorisation d'exploiter des aéronefs à voilure fixe de groupe C en vertue du permis susmentionné.

Toute personne intéressée peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux Règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 18 janvier 1983.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au

Secrétaire
Division de l'Ouest
Commission canadienne des transports
3ème étage
350 - Troisième Avenue Nord
SASKATOON [Saskatchewan]
S7K 6G7

Brian Oliver
Conseiller, transport aérien

Canada

Comment la petite entreprise peut s'opposer à la tendance cet hiver

Si vous diriger une entreprise albertaine avec des ventes en gros annuelles allant jusqu'à $5 millions, vous pourriez être éligible pour vous opposer à la tendance cet hiver et pour embaucher des employés extra sous le P.E.P. - le Programme d'Emploi Prioritaire.

Le P.E.P. rend possible pour les petites entreprises éligibles le recrutement allant jusqu'à 3 nouveau employés et paye 50% de leurs salaires jusqu'à un maximum de $2.50 de l'heure

Les nouveaux employés doivent être résidents de l'Alberta, âgés d'au moins 16 ans pouvant travailler légalement au Canada.

Pour être embauchés les employés ne doivent pas avoir travaillé pour cette compagnie depuis le 1er décembre 1982.

Les propositions de maintenir l'embauche d'employés actuels peuvent être considérés sur les mérites de chaque cas.

Les postes devraient offrir un emploi à plein temps pour un minimum de 3 mois et devraient fournir des compétences qui aident les employés à trouver un emploi permanent.

Certains employeurs peuvent aussi qualifier pour de l'aide afin de garder du personnel en offrant un entraînement pratique avec l'emploi.





Le financement du P.E.P. commence le 3 janvier 1983 et se termine le 30 avril 1983.

Les demandes seront acceptées jusqu'au 17 janvier 1983. Obtenez les dépliants et les formules de demande des bureaux régionaux de la Main d'oeuvre de l'Alberta ou du Ministère du Tourisme et de la Petite Entreprise. Les formules de demande et les dépliants seront disponibles après le 15 décembre 1982.

Pour information, composez un des numéros de téléphone suivant

Bureaux du Développement des Emplois:

Calgary — 261 6247
Grande Prairie — 539 2430
Lethbridge — 329 5444
Red Deer — 343 5354
Edmonton — 427 85 7
St Paul — 645 6383

On compose notre numéro spécial sans frais la ligne P.E.P. Signalez 0 et demandez le Zenith 22078

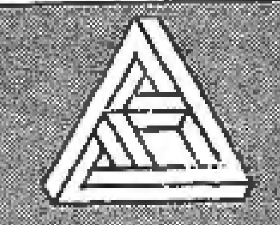
P.E.P. le Programme d'emploi prioritaire

Alberta
MANPOWER

NOMINATION ENTREPRISES CN

M. D.H. BURSTOW

M. R.C. Franklin, président, Entreprises CN, annonce la nomination de M. D.H. Burstow au poste de président, Immeubles CN. L'expérience de M. Burstow dans le génie, la comptabilité, la gestion-conseil et le développement sera d'un précieux apport pour le CN. Pendant onze ans, il a occupé divers postes administratifs dans le développement immobilier et l'industrie de la construction. Le CN désire donner une impulsion nouvelle à son service des immeubles et M. Burstow aura pour tâche de tirer le maximum du bien-fonds actuel et futur de la compagnie.

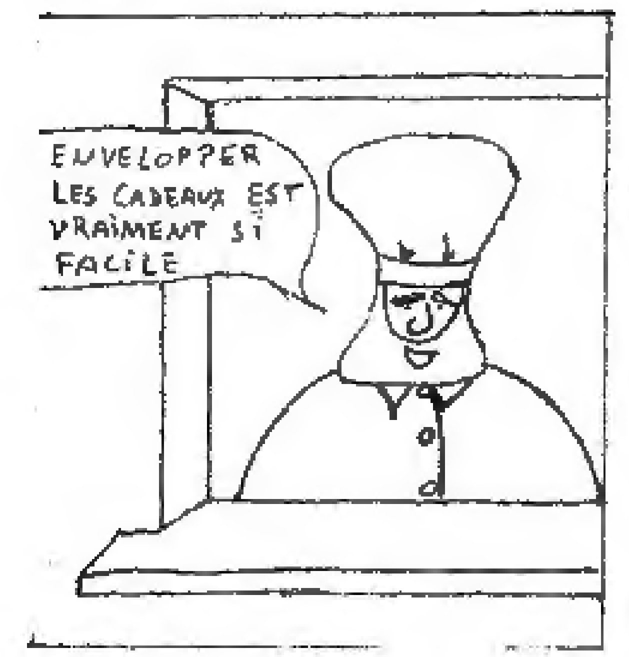


La rubrique jeunesse

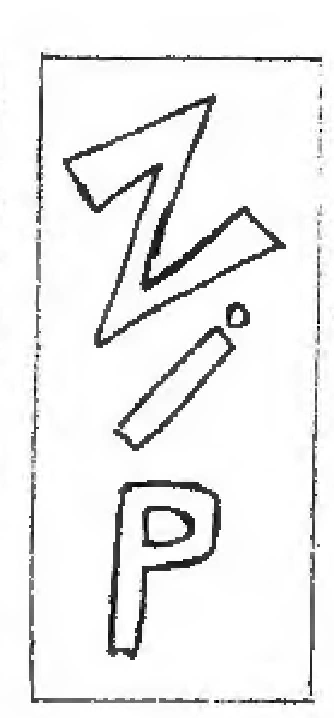
Eric Lambotte
Francophonie Jeunesse de l'Alberta

COPAIN COCO











Musique

Les fêtes approchent à grands pas et il est grand temps de choisir les cadeaux à offrir. C'est toujours difficile que de plaire mais ici à la Rubrique Jeunesse, en collaboration avec Eric, l'animateur de "l'émission au Petit Restaurant du coin" sur les ondes de CTSR 99.1 FM, nous avons décidés de vous donner un coup de main.

Les quelques disques dont nous allons parler aujourd'hui sont tous disponible à la Librairie Le Carrefour, 10014 - 109e rue à Edmonton ou dans votre région.

Claude Dubois "Sortie Dubois"

A la suite d'une courte absence du monde du spectacle, Dubois nous revient à la charge avec ce nouveau microsillon plein d'un matériel frais. Oh, ce n'est plus du rock qu'il écrit, bien qu'une chanson se rapproche plus du rock-in-roll que les autres, c'est à dire "Sex Pingouin". C'est du blues enrobé de ballade, avec poésie au regard lucide. C'est un disque à recommender aux fans de Dubois, surtout ceux qui aiment lire les paroles, à elles seules, elles valent leur pesant d'or.

Paul Piché

Le troisième long jeu de Paul Piché en est un de collaboration. C'en est aussi un de moyens.

Paul a collaboré encore une fois (comme sur le deuxième long jeu) avec le parolier Pierre Huet. Ce dernier a vraiment fait ses débuts avec le groupe, maintenant défunt, Beau Dommage. Cette collaboration, tout comme sur le deuxième disque d'ailleurs, fonctionne très bien. Mais là où il y a un manque se remarque par l'absence de Pierre Bertrant aux arrangements et harmonies.

Le "son Paul Piché" auquel on s'était lhabitué s'est considérablement modernisé, notamment du côté commercial. Ce peut-être un manque ou un apport, seul l'avenir le dira vraiment.

Ce disque n'en est pas un qui déçoit, bien au contraire, il accroche.

Ce disque aussi est recommandé et les paroles sont incluses.

Pied de Poule

Il fallait que ça arrive, du théâtre populaire et musical. C'est du starmania qui n ese prend pas au sérieux. C'est du théâtre de Rock-n-roll et du rock-n-roll de théâtre, et le tout, à la portée de tous.

Vous reconnaîtrez quelques un des acteurs-chanteurs, dont Normand Bradwaithe, plus connu par son rôle dans "Chez Denise" et Geneviève Lapointe, la soeur de Pauline Lapointe et Louise Portal, par son rôle dans "Moquette Nucléaire" qui fut un succès dans les cafés théâtre.

Un disque recommandé pour ceux qui aiment ce qui "swingne" et l'humour un disque réalisé par Robert Leser, anciennement du groupe Beau Dommage et Paul Piché. Les paroles sont incluses.

Ecoutez l'émission "Le Petit Restaurant du coin" tout les mardis à 18 h sur les ondes de CJSR 89.1 FM sur le cable et écoutes tous ces disques et d'autres.

UNE ECOLE DE HOCKEY

"Nous espérons doubler notre membership" c'est ce que déclarait Daniel Leblanc, coordinateur de Francophonie Jeunesse, lors du dernier Festival de variétés à Bonnyville.

Le nombre de membres est présentement de près de 500 et des activités telles une écoles de hockey cet été et un service similaire à hire-a-student avec comme but de trouver des emplois pour les jeunes francophones, devrait facilement aider à améliorer le membership.

L'école de hockey serait entièrement en français et des efforts sont effectués afin d'obtenir la participation de Kevin Lowe, membre bilingue de l'équipe Oilers d'Edmonton.

Carnaval d'hiver

- Carnaval d'hiver au Westin Hotel à la faculté St-Jean
  Date: du 3 au 13 février 1983
  Présentation d'artistes franco-albertains du lundi au vendredi de 12 h à 13 h 30 et de 17 h à 19 h au Westin Hotel

- Concours de sculptures sur glace les 4, 5 et 6 février en face du Westin Hotel, à l'arrière de la bibliothèque municipale.

- conseil d'administration de F.J.A. le samedi 5 février 1983 de 9 h à 12 h.

- Boîte à chanson à la faculté St-Jean samedi soir le 5 février au Salon des étudiants.

PROGRAMME D'ACTIVITES MAJEURES

Pour les mois de février 1983 à août 1983

Organisées par le bureau provincial de FJA

1. Carnaval d'hiver

Endroit: Westin Hotel, Edmonton
Date: Du 3 au 13 février 1983
Concours: de sculptures sur glace les 4, 5 et 6 février

2. Festival du théâtre

Endroit: St-Paul
Date: Du 14 au 17 avril 1983
Prix d'entrée: $4. pour les adultes et $3. pour les enfants
La présentation aura lieu le dimanche de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 24 h.

3. Boîtes à chanson

Montage de boîtes à chanson dans la région d'Edmonton et ailleurs en province conjointement avec les cercles locaux et organisations d'échanges sportifs entre les régions.

4. La Clac 1983

Endroit: Shaw's Point, Rivière-la-Paix
Date: Du 3 au 5 juin 1983
Frais d'inscription: $50. incluant le transport, la nourriture et le logement pour une fin de semaine, ateliers divers tel le canotage, survie, danse folklorique, sports et autres.

5. Deux voyages de pêche aux saumons

Endroit: Katimat, Colombie-Britannique
Date: Du 24 juin au 1er juillet et du 19 août au 28 août 1983
Coût: $300. pour une semaine, incluant le transport, la nourriture et le logement. Session d'information pratique avant le départ.
Restrictions: offert au 18 ans et plus et maximum de 22 inscriptions.

6. Coopératives de services

Création d'emplois pour les mois de juillet et août par la formation de coopératives de services pour les régions de St-Paul, Bonnyville et Rivière-la-Paix. Ce projet est présentement à l'étude.

REVUE suite de la page 11

en français par Christine Dimitriu symbolise le bilinguisme du pays. Dans les prochains numéros, d'autres essais de traduction de poèmes anglophones seront publiés.

Les revues littéraires sont également spécialisées soit dans la prose, soit dans la poésie. Celle-ci alterne les 2 modes d'expression ce qui a permis de fournir assez de matériel pour alimenter une brochure de 40 pages.

La Société Littéraire regroupe des membres d'origines très diverses qui ont le désir de faire connaître à l'extérieur leur terre d'adoption. On introduit donc des proses sur la province et sur la ville: "L'histoire de la culture du blé dans l'ouest du Canada", "Ce que l'architecte Thomas Mowson avait rêvé pour Calgary" par Nadine Mackenzie. De même, les poèmes sont choisis: le tout premier chante les montagnes. Parmi les autres textes, notons: "Des ailes pour tes racines" par Monique Renée Jeanotte qui est publiée pour la première fois, "Le petit sapin dans le parc de Calgary" Par Nina Adelaïda Mackenzie, 9 ans et "Renouveau" par Emmanuel Pradez, 10 ans, de la poésie moderne avec "Le Polymorphe Concupiscent" par Eric Merinat. Pour inaugurer la rubrique de critique littéraire, le mot du lecteur sur la poésie par Jean-Pierre Januard qui prend plaisir à lire des vers et veut faire partager à d'autres son enthousiasme.

Le 1er numéro montre le chemin, il est ouvert à tout: poésies classique et moderne, francophone et anglophone, prose, débutants, jeunes poètes, critique littéraire. La littérature n'est-elle pas un moyen d'expression universel qui



Mme Dimitriu Van Saanen, présidente de la Société Littéraire Francophone.

tout en reflétant l'originalité de chaque culture converge vers l'expression de l'espèce humaine.

La revue comprend de nombreuses informations:
- au niveau local; activités de la Société Littéraire, diplômes, mentions d'honneur, publications de ses membres
- au niveau national et international: concours littéraires, de poésie, adresses qui peuvent intéresser le lecteur.

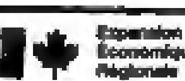
Des échanges enrichissants peuvent naître par l'introduction de cette vie littéraire locale dans la vie littéraire canadienne et internationale et vice-versa.

Cette revue se veut être une oeuvre de tenue et d'envergure, sérieuse et sobre comme en témoigne sa présentation. Couverture en blanc et noir représentant un paysage d'hiver caractéristique, au dos, lettres et citations envoyées à la Société, à l'intérieur noms des membres d'honneur, du Comité Directeur de la Société Littéraire, du Comité de Rédaction de la Revue Littéraire de l'Alberta.

Les conception du prochain numéro a déjà commencé. On voudrait rendre hommage aux écrivains locaux et apporter certaines modifications esthétiques.

Résultat, d'un travail long et acharné, cette 1ère Revue littéraire de l'Alberta a reçu de nombreuses lettres de félicitations.

La Société Littéraire Francophone de l'Alberta annonce sa prochaine réunion le vendredi 21 janvier 1983 à 19 h 30 au Centre Français. Cette soirée sera partiellement consacrée à l'écrivain québécois Anne Hébert. A cette occasion, le professeur Myo Kapetanovitch de la Faculté St-Jean présentera le roman "Les Fous de Bassan". Suivra la lecture de quelques poèmes d'Anne Hébert ainsi que la lecture d'oeuvres des membres de la Société. Cette conférence marque le début d'une collaboration entre la Société Littéraire et la Faculté St-Jean. Venez nombreux. Pour tout renseignement: 247-3824.



Administration du Rétablissement Agricole des Prairies — Prairie Farm Rehabilitation Administration

APPEL D'OFFRES

FACILITES D'UN PUITS D'EPUISEMENT

Les soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14 h., heure locale de Régina, jeudi, le 6 janvier 1983, pour la ville de Unity, Contrat 7 - Facilités d'un Puits d'Epuisement. Le site du travail est situé dans le 1-4 SO 4-41-23-03, approximativement 8 kilomètres nord-ouest de la ville de Unity, Saskatchewan. Le travail consiste de fournir tout équipement, main d'oeuvre, services et matériaux pour la construction d'un bâtiment des pompes, et la fourniture et l'installation d'équipement de pompage, y compris une pompe, un compteur d'eau, conduites, soupapes, commandes et appartenances. Le travail consiste également de fournir et installer toutes commandes électriques et télémétriques nécessaires entre les facilités existantes et les modifications de commande au bâtiment des pompes et à l'installation de traitement des eaux existants.

Les plans et spécification peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Winnipeg, Calgary, Edmonton, Moose Jaw, Prince Albert, North Battleford, Lloydminster, Saskatoon et Régina;

(2) Hôtel de Ville, Ville de Unity;

(3) Bureau du Consultant:

Epec Consulting Western Ltd.
1500 - 4th Avenue
Régina, Saskatchewan
S4P 3B2

(4) Bureau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901 rue Victoria, Régina, Saskatchewan S4P 0R5.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars ($50) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

**Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901 rue Victoria
Régina, Saskatchewan
S4P 0R5
Tél: (306) 359-5265**

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garanti, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

**A.F. Lukey
Ingénieur en Chef, ARAP**

Canada

Annonces classées

Désirerais garder un ou deux enfants de 1 an et plus (chez elle). Demandez Johanne au numéro 488-8740.

Chevrolet Impala 72 4 portes. A vendre complet ou pour pièces. Moteur 350 automatique. Ainsi que 4 roues (complètes) Radial 15 po. à bon prix. Téléphonez au 461-7255.

Garderais enfant à la maison. Je demeure à l'intersection de la 108e rue et la 107e avenue. Pour plus de renseignements appelez au numéro 426-0626.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi de 2 à 4 ans. Line 421-8206.

Couple offre son aide pour travaux ménagers. Téléphonez au 437-7188, demander Line.

Moto-neige Kawasaki à vendre 1977, 600 km refroidissement liquide. Marie-Hélène 465-7839 ou 464-2854.

Chien de chasse à vendre, muselière et laisse gratuites. Dressé pour petit et gros gibier. Weimarciner, 80 lbs, mâle adulte 4 ans, importé des Etats-Unis, bon pour la reproduction, vacciné. $200. Déménagement. 461-7255

Garderais enfants chez-moi à la journée ou à la semaine si désiré 7 jours par semaine. Demeure dans Woodvale Court. Pour de plus amples informations communiquez au numéro: 463-9275.

Je suis disponible pour garder des enfants entre 1 an et 4 ans du lundi au vendredi. Millwoods 463-9579.

A vendre. Ford éconoline 1979. 351 p.c., p.b., p.s., intérieur fini, siège capitaine et toit ouvrant. Si intéressé communiquez à 484-8516 après 17 heures.

Garderais enfants chez moi de 0 à 6 ans. 5 jours par semaine jour ou soir. Millwoods. Lucie 461-7255.

Garderais des enfants chez-moi. Age de bébé à 5 ans. Cinq jours par semaine. Ferais des travaux de couture. Millwoods 461-8930.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi. Bébé jusqu'à 5 ans. $10. par jour. Cayla 463-2796

Ferais du nettoyage dans les maisons privées une fois par semaine. 473 1823

Un couple offre ses services pour faire du ménage. Contactez Brigitte 484-3862 ou 421-8232.

Achèterais carabine de gros calibre genre 3030, 3006 ou 303. Aussi chargeur pour carabine 303. Denis 461-7255.

L'évangéliste Marcel Bouchard dit que vous pouvez aller au ciel et avoir la joie, la paix et être guérit de vos maladies par la Foi en Jésus Christ. Pour information appeler 248-4693 à Calgary.

Garderais enfants durant la semaine ou la fin de semaine. Appelez au numéro 468-1442.

Chambre à louer dans une maison à la campagne à St-Albert. Animaux domestiques acceptés. Doit posséder propre voiture, 8 milles du centre-ville. Information jour 465 0976, soir: 459-0031.

Recherche travaux de couture. Réparation ou confection. Contactez Mme Cayla au 463-2796.

Cherche espace à louer pour atelier, de préférence dans le centre-ouest d'Edmonton. Communiquez avec Marie au 489 5292

Centre-Ouest
Cherche gardienne fiable pour garder enfant de 2 ans tous les vendredi et dimanche soirs. Communiquez avec Marielle au 457-1569.

Aurait besoin de jeunes filles pour travailler à la maison privée, téléphoner à la 484-6025 ou 421-8232.

Ferais du ménage dans maisons privées. Laver plafond or mur. Peinture à bon marché. Téléphonez 473-1823.

Je suis disponible pour garder des enfants. 463-9579

paroisses francophones MESSES DU DIMANCHE

Immaculée Conception — 10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi
24 décembre: minuit
25 décembre: 11 h
31 décembre: 11 h

Ste-Anne — 16422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi
24 décembre: minuit
25 décembre: 11 h 00
31 décembre: 17 h 15

St-Joachim — 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi
24 décembre: minuit
25 décembre: 10 h et midi
31 décembre: 20 h

St-Thomas D'Aquin — 8760 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h 30 ET 11 h
24 décembre: 20 h et minuit
25 décembre: 11 h
30 décembre: 19 h
31 décembre: 11 h

Ste-Famille à Calgary — 5e rue S.O.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30
24 décembre: 19 h 30 et minuit
25 décembre: 10 h 30 et midi
31 décembre: 17 h
1er janvier: 10 h 30



Peux-tu rendre à chaque personnage le décor dans lequel il a continué d'évoluer ?

La programmation du Temps des Fêtes, à la Radio et à la télévision, est naturellement axée davantage sur la Fête de la Nativité et sur la le Nouvel An.

Voici quelques unes des émissions que vous ne voudrez pas manquer d'écouter... ou de voir... à la Radio et à la Télévision de Radio-Canada

RADIO

Date	Heure	Émission
24 décembre	22h	DECEMBRE-JOLI MOIS DE NOEL avec Danièle Petit
	22h30	L'AUTRE NOEL [Daniel Bertin et Normand Fontaine]
	23 h 30	LA CHORALE DE L'IMMACULEE CONCEPTION Cantiques de Noël
	24h	LA MESSE DE MINUIT - en direct de l'église de l'Immaculée Conception
25 décembre	01h30	REVEILLON DE NOEL - en compagnie de Normand Fontaine et Daniel Berti
	12h30	NOEL SANS SAPIN avec Jean-Marc Garcia
	19h30	CHANTS DE NOEL DU BOUT DU MONDE La chorale Pro Coro de Michel Gervais
31 décembre	23h	LE REVEILLON DU NOUVEL AN avec Benoit Pariseau
1er janvier	23h	RECITS DU TEMPS DES FETES une émission de Michel Charron

• • • • • • •

TELEVISION

Date	Heure	Émission
19 décembre	14h30	CHANTONS LA NOEL - Les Petits Chanteurs de Chaillot
	21h30	LES BEAUX DIMANCHES: Le Temps d'une Paix...
21 décembre	09h15	LES ORALIENS: L'Arbre de Noël
22 décembre	09h15	L'EVANGILE EN PAPIER La visite des Mages
23 décembre	09h15	LES 100 TOURS DE CENTOUR L'Arbre de Noël
24 décembre	10h30	LE GRAND THEATRE DE QUEBEC - Chants de Noël. L'Orchestre Québec Pop
	22h55	CHANTONS L'AMOUR avec John Littleton
	24h	MESSE DE MINUIT - de la paroisse de la Présentation, St-Hyacinthe
25 décembre	10h30	MUSTI - conte de Noël en dessins animés
	11h	MESSE DU JOUR DE NOEL - de l'abbaye de Sylvanès, Aveyron, France.
	14h	CINE-FAMILLE - "Gnômes" de Jack Zander et "Réveillon" de François Labonté
	19h	LE NOEL MAGIQUE de Disney
	21h30	CEREMONIE DE CANTIQUES avec la chorale Pro-Coro d'Edmonton
26 décembre	09h45	LES PELERINS - François d'Assise (la première crèche de Noël)
	14h30	LE MANTEAU DU TEMPS JADIS film canadien de Bruce Pittman
	18h30	LE PERE NOEL - film d'animation
	19h	METRO-BOULOT-DODO Le dindon de la farce...
	19h30	PIERROT - co-production Montréal - Winnipeg
31 décembre	20h30	REVUE DE L'ANNEE
	23h	BYE BYE 82... les célébrations du Nouvel An, ça commence la veille!

• • • • • • •

Joyeux Noël et Bonne Année

